

AFFAIRES

La Presse

S&P / TSX	TSX CROISSANCE	S&P / TSX 60	NASDAQ CANADA	NASDAQ	DOW JONES	S&P 500	OR	PÉTROLE	DOLLAR
6742,03 -16,40 -0,2%	1074,65 2,98 0,3%	383,12 -0,98 -0,3%	275,70 5,20 1,9%	1538,53 -12,85 -0,8%	8678,97 -34,17 -0,4%	944,30 -2,37 -0,3%	354,70 \$US 2,10 0,6%	27,06 \$US 0,70 2,7%	73,28 CUS 0,95 63,33 CEURO -0,19

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | SAMEDI 17 MAI 2003

BOURSES

Le huard passe le cap des 73 cents US

d'après Bloomberg

TORONTO – Le huard a franchi hier la barre des 73 cents US pour la première fois depuis le 8 octobre 1997.

La raison ? Les investisseurs ont vendu des dollars américains pour acheter de la devise canadienne après la publication d'un rapport du gouvernement américain montrant que les prix à la consommation avaient baissé plus que prévu en avril.

La hausse d'hier est la plus forte réalisée par le huard en un jour cette année. On estime que le dollar canadien continuera de s'apprécier durant les mois à venir parce que les investisseurs trouveront les taux d'intérêt plus attrayants au Canada, soutiennent les analystes. Ainsi, on s'attend à ce que la Federal Reserve américaine (Fed) abaisse probablement ses taux d'intérêt pour stimuler la croissance économique et contrer la déflation, ajoutent-ils.

« Voilà qui a alimenté la défaveur touchant les actifs américains et c'est le dollar canadien qui a profité de cette défaveur », explique Avery Shenfeld, économiste en chef de CIBC World Markets, ajoutant : « Il est probable que la différence entre les taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis ira grandissant parce que la Fed sera contrainte de baisser les taux. »

Deux fois cette année, la Banque du Canada a haussé son taux cible pour les prêts d'un jour entre les banques, le faisant passer à 3,25 %, soit deux points de pourcentage au-dessus du taux américain comparable. La différence entre ces taux est la plus considérable depuis 1995. À 3,4 %, la croissance économique au Canada a été la plus forte parmi les pays du groupe des Sept.

Plus tôt en matinée, le dollar canadien avait atteint 73,38 cents US

à Toronto, soit un sommet depuis mai 1997. Il a clôturé la séance hier à 73,28 cents US en hausse de 95 centièmes. Un dollar américain achète maintenant 1,3687 dollar canadien. La devise canadienne pourrait atteindre 75 cents US au cours des prochains mois, si ce n'est d'ici la fin de l'année, selon l'économiste de CIBC World Markets.

Le dollar canadien s'est apprécié de 15 % cette année par rapport à la devise américaine, parce que les investisseurs vendent les actifs américains, ce qui déprécie le devise de l'Oncle Sam, selon des explications fournies jeudi par Chuck Freedman, gouverneur adjoint de la Banque du Canada.

« Il s'agit plus d'une baisse du dollar américain que d'une hausse du dollar canadien », a souligné M. Freedman à des reporters, à la suite d'un discours prononcé à Montréal. Certains investisseurs placent leur argent au Canada parce que « notre situation est meilleure que l'américaine », dit-il.

L'obligation canadienne de 10 ans s'est appréciée pour la sixième journée d'affilée, étant donné que les investisseurs sont attirés par les titres de dette offrant un meilleur rendement ici. Ainsi, le taux de rendement de l'obligation gouvernementale de 10 ans est le plus élevé parmi les pays du G7, même si la demande l'amène à quatre points de base de son niveau le plus bas depuis avril 1962, selon des données de Scotia Capital.

L'obligation à coupon de 5,25 % venant à échéance en 2012 s'est appréciée de 43 cents, à 104,18 \$, à Toronto. Son taux de rendement a baissé de 5 points de base à 4,68 %, soit son niveau le plus bas depuis octobre 1998. Un point de base équivaut à 0,01 point de pourcentage.

Voir HUARD en E2



Photo IVANO H. DEMERS, La Presse

Le chef invité Kent Nagano dirigeant l'OSM, en janvier dernier. La construction de la Maison de l'Orchestre symphonique de Montréal fait partie des dossiers réévalués.

D'importants projets en attente

		VALEUR DU PROJET	ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ¹	EMPLOIS CRÉÉS OU SAUVEGARDEÉS
Compagnie minière Québec Cartier (Prolonger l'exploitation de la mine)	Port-Cartier	358 millions	226 millions	1770
Maison de l'Orchestre symphonique (OSM) ²	Montréal	281 millions	281 millions	n.d.
DSM-Biologics (Usine de protéines médicamenteuses)	Montréal	250 millions	124 millions	160
Aluminerie Alcoa (Agrandissement)	Deschambault	1 milliard	260 millions	1500
Telus Québec (Centre informatique, centre d'appels et autres)	Au Québec	500 millions	105 millions	800
Projet Ced-Or (Usine de panneaux de cèdres)	Témiscamingue	130 millions	32,5 millions	276
Projet Zenair (Fabrication d'avions de deux places)	Trois-Rivières	30 millions	6,6 millions	298
Place Québec (Immeuble de bureaux)	Québec	97,6 millions	97,6 millions	n.d.
Projet d'Estimauville (Immeuble de bureaux)	Beauport	46 millions	46 millions	n.d.

¹ Il s'agit des engagements pris essentiellement par l'entremise d'Investissement Québec, de la SGF et d'une des sociétés Innovatech. Ces engagements peuvent prendre diverses formes : prêts, subventions, participation au capital-action, etc. La valeur du congé de taxes pour projets majeurs ou celle des crédits d'impôt pour les salaires peuvent parfois s'ajouter.

² Le projet porte plus précisément le nom de Complexe culturel et administratif de Montréal et comprend la résidence permanente de l'OSM, le Conservatoire d'art dramatique et de musique ainsi que des bureaux administratifs.

Pour 2,8 milliards de projets sur la glace

FRANCIS VAILLES

L'équipe de Jean Charest passe en revue tous les projets qui ont été récemment approuvés par le gouvernement du Parti québécois ou qui étaient sur le point de l'être. Au moins pour 2,8 milliards de projets sont en jeu, selon un recensement de *La Presse Affaires*.

Ce réexamen des projets est mené dans le contexte du trou budgétaire de 4,3 milliards de dollars identifié par l'ex-vérificateur général, Guy Breton. Jeudi, le mi-

nistre des Finances, Yves Séguin, qui devrait déposer son budget à la mi-juin, a parlé d'un exercice « très difficile », probablement le plus problématique depuis 40 ans.

Dans les projets recensés par *La Presse*, les engagements gouvernementaux s'élèvent à 1,2 milliard de dollars.

Voir PROJETS en E2

AUJOURD'HUI

« Ce n'est pas fini... »



Le tourbillon des fusions et acquisitions dans les médias et les télécommunications semble vouloir repartir de plus belle. À lire dans la chronique de Sophie Cousineau. *Page 4*

Qui remplacera Air Canada?



Qui sera le prochain commanditaire principal du Grand Prix du Canada ? Michel Girard se penche sur la question. *Page 5*

Quels attentats?

Cette semaine, la Bourse est restée imperméable aux attentats, comme en fait foi le Portefeuille des lecteurs. *Page 11*

La déflation et ses dangers



CLAUDE PICHER
LA VIE ÉCONOMIQUE

En annonçant, hier, que l'indice des prix à la consommation aux États-Unis a reculé de 0,3 % en avril, le département américain du Travail a renforcé un sentiment d'inquiétude qui fait son chemin dans les milieux financiers, et qui voit déjà l'économie américaine sombrer dans la déflation (pour plus de détails sur les chiffres publiés hier, je vous invite à lire le reportage en page 3).

Certes, nous n'en sommes pas encore là ; mais si jamais la déflation frappe la première économie mondiale, cela entraînera des perturbations majeures partout dans le monde, et particulièrement au Canada, premier partenaire commercial des États-Unis.

Mais qu'est-ce au juste que la déflation ? Est-ce aussi dangereux qu'on le dit ? Comment le Canada pourrait-il être touché ?

Au Canada, comme aux États-Unis, la dernière période de déflation remonte à plus de 70 ans. L'immense majorité d'entre nous n'a donc jamais vécu ce fléau, et ne le connaît que sur papier. Dans

l'histoire récente, seul le Japon, parmi les pays industrialisés, a connu la déflation.

Nous sommes tous assez familiers avec l'inflation, qui fait monter les prix et les salaires. L'inflation est un phénomène normal qui ne présente aucun danger tant qu'elle demeure sous contrôle. Beaucoup de spécialistes considèrent qu'un taux d'inflation de 3 % ou moins est sécuritaire. Le problème survient quand les prix et les salaires s'emballent ; les travailleurs demandent des hausses salariales de plus en plus importantes pour payer des biens et services qui coûtent de plus en plus cher, et les entreprises augmentent constamment leurs prix pour payer des salaires de plus en plus élevés. Les revenus des retraités et l'avoir des petits épargnants s'évaporent à toute vitesse. Toute planification à long terme, et même à moyen terme, devient impossible. Dans les années 70, le Canada, avec un taux d'inflation de 12 %, est passé bien proche de la catastrophe, et il a fallu un énergique programme de contrôle des prix et des salaires, ainsi que de fortes hausses de taux d'intérêt, pour stopper la spirale. D'autres sociétés n'ont pas eu autant de succès, et ont connu l'hyperinflation. Le cas le plus souvent cité est celui de l'Allemagne de l'entre-deux-guerres : entre le moment où vous commandiez votre dîner au restaurant, et celui où vous

demandiez l'addition, le prix du repas avait doublé ! À ce point, c'est le chaos.

La déflation, c'est exactement le contraire de l'inflation.

Les deux phénomènes ont une seule chose en commun : ils commencent de façon insidieuse, de sorte qu'il n'est pas toujours facile de les enrayer dès le début.

■ ■ ■

La déflation commence lorsque, pour toutes sortes de raisons (baisse de confiance, contexte économique difficile, instabilité du marché du travail), les consommateurs ralentissent leurs dépenses, comme c'est le cas actuellement aux États-Unis. Cette baisse de la demande entraîne évidemment une baisse des ventes et des profits des entreprises. Pour maintenir leurs ventes et écouler les stocks qui s'accumulent, elles tentent d'attirer la clientèle en baissant leurs prix. Mais la demande n'augmente pas nécessairement pour autant : pourquoi payer 1000 \$ pour un bien quand on sait qu'on pourra l'avoir pour 800 \$ dans trois mois ?

Et c'est ainsi que le cercle vicieux prend de la vitesse : pour pouvoir baisser davantage leurs prix, les entreprises sabrent leurs coûts de production, y compris leurs coûts de main-d'œuvre, ce qui fait monter le chômage.

Voir PICHER en E2



Photothèque PC ©

Des offres ridicules, dit Pettigrew

Bien que le ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, soutienne que du progrès a été accompli dans le conflit sur le bois d'oeuvre avec les États-Unis, les deux parties semblent encore bien loin de la fin des hostilités. Les plus récentes offres des États-Unis portant sur les mesures transitoires à mettre en place ont été repoussées hier du revers de la main par le ministre. Nos informations en page 3.

RE-CRÉATION
D'UN SPECTACLE
MYTHIQUE

Robert Lepage
Ex Machina QUÉBEC

La Trilogie des dragons

10^e édition – du 22 mai au 8 juin

www.fta.qc.ca Info-Festival (514) 871-2224

La Presse



PROJETS

Suite de la page E1

Ils prennent diverses formes : subventions du programme FAIRE d'investissement Québec, participation au capital-action des entreprises par la Société générale de financement (SGF) ou par Innovatech, investissements directs dans des projets d'immobilisations, etc.

Alcoa à Deschambault

« Tous les projets dont les fonds ne sont pas débloqués sont à l'étude. Il n'y a toutefois pas de projets annulés pour l'instant et on ne peut pas parler de gel ni de moratoires », a déclaré Michel Rochette, porte-parole du ministre du Développement économique et régional, Michel Audet.

M. Rochette ne veut pas faire de commentaires cas par cas, mais reconnaît néanmoins que l'expansion de l'aluminerie Alcoa, à Deschambault, fait partie des projets à l'étude. Au début mars, le gouvernement péquiste s'engageait à accorder un prêt sans intérêt de 260 millions pour ce projet de 1 milliard, qui doit également bénéficier d'un congé de taxes de 10 ans. Le décret autorisant la sortie de fonds n'a jamais été publié.

« Tous les projets sont sur la glace tant que l'exercice de révision des dépenses ne sera pas terminé », a également dit Véronique Mercier, porte-parole de Monique Jérôme-Forget, la ministre responsable du Conseil du Trésor.

Parmi eux, mentionnons le Centre culturel et administratif de Montréal, qui doit abriter la nouvelle salle de concert de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM). Ce projet de 281 millions comprend le Conservatoire d'art dramatique et de musique et des bureaux administratifs de 441 000 pieds carrés pouvant abriter 2000 fonctionnaires. La semaine dernière, le jury a fait parvenir au gouvernement le nom du gagnant du concours d'architecture pour ce projet, géré par la Société immobilière du Québec, comme ceux de la Place Québec et D'Estimauville.

Québec Cartier

Au début mai, Monique Jérôme-



Photo PIERRE McCANN, Archives La Presse ©
La ministre responsable du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget.

Forget a également remis en cause l'engagement du gouvernement dans le projet de survie de l'usine de Port-Cartier de la Compagnie minière Québec Cartier. Au total, le précédent gouvernement s'était engagé à y injecter un maximum de 226 millions, soit un prêt de 206 millions d'Investissement Québec et un apport de capital de 20 millions de la SGF. Le décret pour ce projet de 358 millions est passé le vendredi 11 avril, dernier jour ouvrable avant les élections du 14 avril.

Par ailleurs, l'entreprise de télécommunication Telus n'a toujours pas reçu les 16 millions d'Investissement Québec pour son projet de 500 millions annoncé fin février. Le décret autorisant les fonds a été publié le 26 février. L'engagement comprend également un congé de taxes et des crédits d'impôts.

La porte-parole de Telus, Sylvie Lamontagne, indique que les travaux n'ont toujours pas commencé pour ce projet principalement développé à Ri-

mouski. « Nous continuons de miser sur la bonne foi de l'équipe Charest. De passage à Rimouski, durant la campagne, Yves Séguin avait dit ne pas remettre le projet en question », a fait valoir M^{me} Lamontagne.

Le projet d'usine de protéines médicamenteuses de DSM-Biologics est un autre projet qui ne serait entièrement ficelé. Au moment de l'annonce officielle, Michel Audet avait déclaré « ne pas avoir le mandat pour mettre un sou de plus » dans le projet si les organismes en cause n'avaient pas déjà les fonds.

Vérification faite, la SGF dispose des fonds nécessaires (prévus à 91 millions), mais la société Investissement Québec n'a pas voulu répondre à nos questions à ce sujet. Cette dernière s'est engagée à verser une subvention de 33 millions. Or, aucun décret n'a encore été adopté pour autoriser cette sortie de fonds. Le porte-parole d'Investissement Québec, Jean-Marc Desureault, s'est fait dire par le cabinet de M. Audet de ne parler d'aucun projet spécifique.

Deux autres projets pourraient être menacés. Il s'agit de l'usine de fabrication d'avions légers (Zenair), à Trois-Rivières, et du projet de panneaux de cèdre Ced-Or, au Témiscamingue. Dans le premier, un décret a été adopté le 11 avril après des pressions politiques. Aucun contrat n'a toutefois été signé, indique-t-on chez Zenair.

Dans le second, aucune sortie de fonds n'a encore été autorisée. Investissement Québec a promis un prêt de 21 millions, la SGF une participation de 10 millions et Innovatech, 1,5 million. Au Fonds de solidarité FTQ, on dit surtout attendre la clôture du financement bancaire pour aller de l'avant. Le Fonds s'est engagé dans le projet à hauteur de 7,5 millions.

Enfin, tout porte à croire que le fonds biotechnologique de 300 millions lancé par le précédent gouvernement ne verra pas le jour. La SGF, le Fonds FTQ et Innovatech devaient y investir chacun 50 millions et le secteur privé, 150 millions.

Vivement que le budget Séguin soit présenté pour dissiper les doutes...

HUARD

Suite de la page E1

De plus, les investisseurs ont acheté des obligations parce qu'ils font le pari qu'un ralentissement de l'activité économique aux États-Unis affectera la croissance au Canada et réduira la probabilité que la banque centrale d'ici augmente ses taux.

Pour ces raisons, certains économistes revoient à la baisse leurs projections touchant le produit intérieur brut au Canada, et aussi parce que la hausse du huard rend les exportations canadiennes plus

chères, ce qui freinera la croissance économique.

Merrill Lynch & Co. a abaissé son estimation de la croissance du PIB, la faisant passer de 2,4 % à 2,3 % cette année, et de 3,5 % à 2,9 % en 2004. Dans un courriel adressé à des investisseurs, Robert Spector, chef stratège du marché canadien chez Merrill Lynch, indique que la Banque du Canada n'augmentera pas ses taux d'intérêt avant l'an prochain.

PICHER

Suite de la page E1

Craignant pour la sécurité de leurs emplois, les travailleurs réduisent encore plus leurs dépenses, et les profits des entreprises continuent de chuter, et ainsi de suite. La spirale déflationniste, on le voit, est tout aussi dangereuse que la spirale inflationniste.

La déflation se répand comme un cancer, et tous les secteurs de l'économie finissent par être touchés. Dans l'immobilier, en particulier, l'effet de la déflation peut être épouvantable. Mettons que vous avez acheté une maison, disons, 150 000 \$; vous payez 5 % comptant et hypothéquez le reste, soit 142 500 \$. Lorsque vient le moment de renouveler votre hypothèque, vous avez payé, disons, 10 000 \$ en capital, et il vous faut refinancer 132 500 \$. Le problème, c'est que la valeur marchande de votre maison, entre-temps, a fondu à 125 000 \$. Si vous vendez la maison pour payer la banque, vous perdez de l'argent; si la banque saisit votre maison pour récupérer son prêt, elle perd également de l'argent. C'est une situation où tout le monde perd. Au bout du compte, la banque n'aura pas beaucoup d'autre choix que de consentir une hypothèque supérieure à la valeur de l'immeuble, en espérant que les prix de l'immobilier repartent à la hausse.

C'est précisément la situation que vit le Japon. Depuis 10 ans, la valeur moyenne des immeubles résidentiels à Tokyo a baissé de 50 %. Dans le secteur commercial, c'est encore pire : un immeuble à bureaux évalué à 50 millions en 1992 ne vaut plus que 13 millions aujourd'hui. Ces chiffres expliquent une bonne partie des mauvaises créances des banques japonaises, qui ont entraîné la débâcle financière que l'on sait.

■ ■ ■

Ce n'est pas tout. La déflation a pour effet de gonfler automatiquement les dettes. On connaît bien le phénomène de résorption naturelle des dettes sous l'effet de l'inflation. Mettons que vous ayez une dette de 1000 \$, et que l'inflation est de 5 %. Dans un an, le dollar ne vaudra plus que 95 cents; en autant que vos revenus augmentent au même rythme

que l'inflation, votre dette ne vaudra donc plus que 950 \$, et elle sera donc plus facile à supporter. C'est exactement le même principe qui s'applique dans le cas de la dette fédérale. Ainsi, entre 1994 et 2002, la dette fédérale est passée de 482 à 508 milliards. Mais comme les dollars de 2002 valent moins que ceux de 1994, cette dette est passée de 66 à 46 % du produit intérieur brut, de sorte qu'elle représente un fardeau beaucoup moins lourd qu'il y a neuf ans.

En période de déflation, c'est exactement le contraire. On voit d'ici la calamité que cela pourrait entraîner sur les finances publiques. C'est en augmentant les impôts que le Canada, dans les années 90, a réussi à équilibrer ses finances publiques. En période de déflation, c'est impensable, les hausses d'impôts étant une des meilleures façons de ralentir les dépenses des consommateurs; or, comme on l'a vu, ce sont essentiellement ces dépenses qui entraîneront un retour à la normale.

Pour toutes ces raisons, la déflation est encore pire que l'inflation.

Il va de soi qu'une éventuelle déflation, aux États-Unis, aura un impact majeur au Canada. L'effet sur les exportations peut être infiniment plus dévastateur que la hausse du huard. Les prix et les salaires américains étant à la baisse, les consommateurs n'auront plus les moyens de se procurer des produits importés du Canada. Les vieux réflexes protectionnistes referont surface. Pire, les exportateurs canadiens, pour préserver leur accès au marché américain, seront fortement tentés de baisser leurs prix, augmentant d'autant le risque d'importer la déflation de ce côté-ci de la frontière. Comme l'ensemble du Canada, le Québec est lourdement tributaire du marché américain, qui lui achète 85 % de ses exportations.

Collectivement, nous avons tous intérêt à ce que les chiffres publiés hier ne constituent qu'un nuage passager. Si, au contraire, ils annoncent l'imminence d'une déflation (ce qui, il est important de la répéter, n'est pas encore le cas), de biens mauvaises nouvelles nous attendent.

Nomination

GESCA
LTÉE



Madame Christiane Germain

Le président du Conseil de Gesca Ltée, monsieur André Desmarais, est heureux d'annoncer la nomination de madame Christiane Germain, présidente et chef de la direction du Groupe Germain, à titre de membre du conseil d'administration de l'entreprise et de ses filiales.

Le Groupe Germain possède et gère des établissements hôteliers à Québec, à Montréal, en Estrie et à Toronto. Madame Germain s'est démarquée grâce à une approche d'affaires fondée sur le respect et la formation, une gestion financière rigoureuse et une capacité à suivre l'évolution de la clientèle, tout en faisant preuve d'originalité et d'innovation.

Au cours de ses 25 années de carrière, madame Germain a siégé à différents conseils d'administration tout en demeurant active au sein de plusieurs organisations dont la mission respective réside dans son engagement social et culturel.

Gesca est une filiale à part entière de Power Corporation du Canada. Gesca détient 100 % du quotidien montréalais *La Presse*, du *Soleil* (Québec), de cinq autres quotidiens et d'un hebdomadaire. Gesca détient également, par l'intermédiaire de filiales, cyberpresse.ca, LaPresseAffaires.com, Les Éditions Gesca, et La Presse Télé. L'entreprise emploie près de 1700 personnes.

3143538

EN BREF

PanGeo licencie

LA DIRECTION de PanGeo Pharma a annoncé hier qu'elle avait éliminé 130 emplois dans le cadre d'une restructuration pour réduire son effectif à 375 employés. La société a aussi dévoilé une perte de 24 millions ou 32 cents par action pour son exercice financier 2002, comparativement à un profit de 7,8 millions ou 14 cents par action un an plus tôt. Les revenus de l'exercice terminé le 31 janvier ont toutefois augmenté de 36 % pour s'élever à 71,1 millions par rapport à des revenus de 50,6 millions en 2001.

Oui à la restructuration

LA COUR SUPÉRIEURE du Québec a approuvé hier le plan de restructuration du producteur de bois d'oeuvre Uniforêt, qui s'est placé sous la protection de la loi sur les faillites en avril 2001. L'entreprise affirme que l'approbation de la cour lui permet de rejeter les procédures intentées par certains porteurs de billets américains concer-

nant le recours d'Uniforêt à la Loi sur les arrangements avec les créanciers. La société, qui a dévoilé une perte de 14 millions en 2002 et de 127,6 millions en 2001, a l'intention de procéder à la mise en oeuvre de son plan d'arrangement dès que possible.

Microtec gonfle ses pertes

MICROTEC a gonflé ses pertes au cours de l'exercice financier 2002, principalement en raison d'une réévaluation de ses actifs. En 2002, l'entreprise qui offre des services de télésurveillance et qui fabrique des systèmes de sécurité résidentielles et commerciales a réalisé une perte de 7,7 millions comparativement à une perte de 1,2 million en 2001. La société a radié des frais pour 1,6 million, inscrit à la dépense certains frais reportés pour 1,7 million et réduit la valeur du réseau d'abonnés de 3,3 millions en plus d'inscrire une provision de 3 millions. Les revenus pour l'exercice 2002 se sont accrus de 6,2 %, atteignant 31 millions.

Presse Canadienne

Atelier de Communication Pratique
SAVOIR S'EXPRIMER, RIRE ET FAIRE RIRE, CONVAINCRE ET VENDRE
Le Centre Artistique Supérieur du Théâtre (agrée par Emploi-Québec) vous invite à une
Soirée de démonstration (publique et gratuite)
Mercredi 28 mai, mercredi 4 juin, jeudi 5 juin 2003 à 19 h
Carole Meyer Formation 4744, boul. Pie-IX, Montréal, Face au Jardin botanique, métro Pie-IX
Ateliers d'été : août
8 soirs ou 8 après-midi (mardi et jeudi)
Possibilité de faire des ateliers sur votre lieu de travail (2 jours pour 6 à 8 personnes)
Réservez! (514) 356-2232 **cast** **www.cmformation.com**

Affaires
710 OCCASIONS D'AFFAIRES
CHARLEVOIX, gîte haute gamme, 4 soleils, face au fleuve, 1-418-623-3654.
CLUB DE GOLF
Basses Laurentides..... 514-329-0393
COMPAGNIE américaine débutant au Québec recherche représentant(e) d'affaires. Aidez-nous à ouvrir le marché tout en lançant votre entreprise. Ligne info 514-350-3522. Pour nous joindre: 450-621-0528.
ECRIVAINS, nous recherchons MANUSCRITS pour publication 2003. Postez: Editions EM, 1145 de l'Eglise, C.P. 9168, Ste-Foy, QC, Canada G1V 4B1 Tél.: 418 564-8679
Franchise maîtresse au Québec pour Pillar to Post Professional Home Inspection l'entreprise la plus grande et la plus réputée dans ce secteur en Amérique du Nord. Entreprise de propriété canadienne comptant plus de 8 ans d'expérience pratique. Formation complète, soutien continu et programme de marketing intense et efficace. Appelez sans frais au 1-877-963-3129 ou voyez notre site web au www.pillartopost.com

710 OCCASIONS D'AFFAIRES
GALERIE D'ART
Lancez la vôtre avec l'aide de l'artiste/auteur Richard Riverin.
www.riverin.com 239-213-0955

VOULEZ-VOUS PARTIR EN AFFAIRES?
Prêt à mettre en marché? Visitez le site...
www.jeuxdecartes.ca

714 FRANCHISES
FRANCHISE en opération disponible, Céramic, Café, Studio, Laval. Grande surface magnifique sur plusieurs paliers, 145 places assises + terrasse de 40 places. Emplacement stratégique sur Boul. St-Martin. Mise de fond minimum: 100 000 \$. Aussi autres sites disponibles: Québec, Mt Ouest, Mt Centre, Sherbrooke. Info. M.Geoffrion 514-992-9344

700 Petites annonces
www.capresse.ca

715 SERVICES SPÉCIALISÉS, FINANCEMENT
1RE-2e HYP. rés. comm. ind. balance vente Dencol 514-342-1356 (agent protégé)
FINANCEMENT ET CAPITAL DE RISQUE
www.onxyfinancing.com 514-956-9596
FINANCEMENT TOUS COMMERCE
Fax : 514-381-7740

GROSSE DETTE prêt étudiant parce que pas d'emploi. 514-385-3897. Organisons-nous!

POSSIBILITÉS de 5% et plus par mois, grâce aux devises étrangères et aux commodités. 450-588-6156

AMNISTIE INTERNATIONALE
(514) 766-9766
1 800 565-9766 AMNISTIA

Offre de 20 stages rémunérés

PROGRAMME DE FORMATION EN VALORISATION DE TECHNOLOGIES

BESOINS DU MARCHÉ
Le Réseau InterVal est une initiative des bureaux de liaison entreprises-universités et des sociétés de valorisation des universités québécoises et de l'Université de Moncton. Il offre le premier programme francophone d'Internat en valorisation de technologies. InterVal est financé conjointement par les trois conseils subventionnaires du gouvernement canadien (CRSNG-IRSC-CRSH), Valorisation-Recherche Québec, le ministère du Développement économique et régional, Hydro-Québec, le cabinet Brouillette Charpentier Fortin et une vingtaine d'instituts de recherche, de centres d'incubation, de sociétés de capital de risques, d'entreprises à caractère technologique et d'entreprises de services spécialisés. Ces intervenants, privés et publics, ont confirmé leurs besoins pour des spécialistes et des gestionnaires en transfert et en valorisation de technologies.

PROGRAMME
Cet appel de candidatures vise le recrutement de vingt stagiaires qui participeront à un programme de 18 mois comprenant deux stages pratiques de 8 mois chacun et deux mois de formation de groupe et de réseautage : session de départ, séminaires et ateliers avec des praticiens et experts du domaine de la valorisation et du financement de nouvelles technologies.

La rémunération sera de 60 000 \$ pour la durée du programme, débutant en septembre 2003. Les hôtes des stages comprennent des bureaux de liaison entreprises-universités, les sociétés de valorisation, des centres de recherches, des sociétés de capital de risque, des incubateurs industriels et des entreprises technologiques.

OBJECTIFS
Le programme vise à ce que les vingt participantes et participants retournent sur le marché du travail au printemps de 2005 en tant que spécialistes en transfert et valorisation de technologies pour occuper des fonctions ayant

trait à : l'évaluation technico-commerciale de nouvelles technologies, l'élaboration de stratégies et de plans d'action pour la commercialisation de technologies (par licences d'exploitation, nouvelles entreprises émergentes, co-entreprises, etc.), la gestion d'entreprises et d'unités d'affaires axées sur de nouvelles technologies et d'autres fonctions similaires.

ADMISSIBILITÉ
Pour être admis comme stagiaire, vous devez être :

Une personne en emploi désirant réorienter sa carrière dans le domaine de la valorisation de technologies. Vous possédez un diplôme de deuxième ou de troisième cycle en sciences, en génie ou dans le domaine bio-médical. Un diplôme de premier cycle avec une expérience pertinente pourra être considéré.

Exceptionnellement, une formation en gestion, en économie, en droit des affaires, ou autre pourra être acceptée sur la base d'une expérience professionnelle à la fois conséquente et pertinente.

Le bilinguisme (français-anglais) est essentiel. Vous devez être disponible pour la durée du programme (18 mois) et disposé à déménager (au besoin) pour les stages.

CANDIDATURES
Si vous désirez participer à ce programme, nous vous invitons à faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre d'environ une page qui détaille la pertinence de vos expériences et votre motivation, au plus tard le 16 juin, à l'adresse suivante :

Par courriel : InterVal@USherbrooke.ca

Par télécopieur : 450-670-9016

Si votre candidature est retenue, vous serez invité à une entrevue de sélection.

3143565A

| BOIS D'OEUVRE |

Les offres américaines sont ridicules, dit Pettigrew

ISABELLE RODRIGUE
Presse Canadienne

OTTAWA — Bien que le ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, soutienne que du progrès a été accompli dans le conflit sur le bois d'oeuvre avec les États-Unis, les deux parties semblent encore bien loin de la fin des hostilités.

Les plus récentes offres des États-Unis portant sur les mesures transitoires à mettre en place ont été repoussées du revers de la main par M. Pettigrew, hier. « Ce qui a été proposé par des producteurs de bois américains comme mesures transitoires ne représente même pas un départ pour la discussion, a mentionné le ministre. Nous ne sommes pas intéressés à ce genre de mesures transitoires. »

La semaine dernière, de passage à Québec, le ministre affirmait toutefois être plus près que jamais d'une entente. « Il y a une compréhension meilleure sur le fond du dossier entre Washington et le Canada sur cette question du bois d'oeuvre », a indiqué M. Pettigrew.

Il concède toutefois qu'une conclusion de ce roman-fleuve n'est pas pour demain. « Nous avons cependant encore à fermer un fossé très important sur les mesures de transition », a-t-il poursuivi.

Depuis plus d'un an, ces mesures de transition représentent un écueil important puisque la coalition américaine de producteurs de bois, à l'origine de la plainte, ne veut pas céder un pouce.

Encore cette semaine, elle exigeait l'imposition une taxe à l'exportation de 33 % sur le bois canadien à destination du marché des États-Unis. La coalition veut également con-



Photothèque PC ©

Bois d'oeuvre en Colombie-Britannique.

server au moins les deux tiers des 1,2 milliard en dépôt versés par les producteurs canadiens, depuis un an.

Cette exigence est « ridicule », selon M. Pettigrew, qui rappelle que la somme de 1,2 milliard provient de pénalités de 27 % non fondées. Par conséquent, le montant doit être remis en totalité aux compagnies forestières qui l'ont versé, soutient-il.

Le ministre du Commerce international répète, depuis plusieurs semaines, que le Canada doit en arriver à un règlement négocié de ce litige, afin de le régler une fois pour

toutes. Ottawa a, par conséquent, repris les discussions avec Washington pour faire avancer les choses.

Les partis de l'opposition critiquent cette approche, disant craindre de voir le fédéral faire des concessions qui iraient à l'encontre des intérêts de l'industrie canadienne. Pour le Bloc québécois, Ottawa devrait plutôt mettre ses efforts à aider les travailleurs et les entreprises et leur permettre de traverser la crise.

« Au lieu de chercher une entente à rabais, est-ce que le gouvernement pourrait enfin of-

frir des garanties de prêts pour que toute l'industrie puisse, en bout de ligne, profiter des décisions favorables que rendront l'OMC et l'ALENA ? » a demandé Caroline Saint-Hilaire, députée du Bloc. Le gouvernement fédéral réfute cette analyse, affirmant avoir déjà placé sur pied un programme d'aide.

Selon M. Pettigrew, les démarches devant les tribunaux commerciaux doivent se poursuivre en parallèle, mais un règlement à long terme ne sera possible que si le Canada et les États-Unis trouvent un terrain d'entente sur le fond de la question.

L'industrie forestière attend d'ailleurs avec impatience la décision finale de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui risque de venir confirmer sa décision préliminaire qui donnait raison en grande partie au Canada. Cette décision, qui était prévue mardi, a été reportée d'une semaine, au 27 mai.

Fermetures temporaires chez Tembec

Par ailleurs, le producteur de bois d'oeuvre Tembec a annoncé hier la fermeture de trois de ses usines de sciage pendant cinq semaines à compter du 1^{er} juin. Plus de 490 emplois directs sont affectés par cette décision.

La direction de Tembec soutient que la fermeture des scieries de Béarn, au Québec, de Cochrane, en Ontario et de Canal Flats, en Colombie-Britannique, découle de l'imposition de droits compensateurs et d'une pénalité antidumping par les États-Unis sur le bois d'oeuvre résineux et que la situation est aggravée par la montée du dollar canadien.

Une autre scierie de la compagnie, à Kirkland Lake, en Ontario, est fermée depuis novembre 2002 pour les mêmes raisons.

Les statistiques attisent les craintes de déflation aux États-Unis

d'après Reuters et Bloomberg

NEW YORK — La publication d'un taux central d'inflation au plus bas depuis 37 ans et un net refroidissement du marché immobilier en avril ont attisé les craintes de déflation aux États-Unis hier, éclipsant une embellie bienvenue de la confiance du consommateur.

L'indice des prix à la consommation (CPI) hors énergie et alimentation n'a augmenté que de 1,5 % en avril par rapport au même mois de 2002, soit son niveau le plus faible depuis mars 1966, a annoncé le département du commerce. Par rapport à mars, l'indice central est resté inchangé pour le deuxième mois consécutif.

Globalement, le CPI a reculé de 0,3 % en avril, mais cette baisse, comme celle des prix producteurs annoncée la veille, est jugée moins alarmante car elle tient surtout au net recul des prix de l'énergie qui a suivi la fin des opérations militaires en Irak.

Hors énergie, les chiffres de l'inflation donnent corps aux craintes exprimées la semaine dernière par la Réserve fédérale qui, en annonçant comme attendu le maintien de ses taux, a néanmoins surpris les marchés en évoquant « l'éventualité d'une baisse marquée et non désirable de l'inflation ». Cette petite phrase a avivé les craintes de déflation — une baisse généralisée des prix qui étouffe l'activité comme cela est le cas au Japon — et

alimenté les spéculations sur une nouvelle baisse de taux dès la prochaine réunion de la Fed en juin.

Le taux directeur de la Fed est déjà à 1,25 %, son niveau le plus faible depuis 40 ans.

« Les chiffres du CPI montrent que l'économie reste nettement dans un climat de désinflation généralisée. La grande question est de savoir si cela suffira à décider la Fed à réduire ses taux, » note Lara Rhame, économiste chez Brown Brothers Harriman à New York. « Ce facteur désinflation ajoute un nouvel élément d'incertitude aux perspectives économiques américaines et cela pèse sur le dollar. »

La demande des consommateurs, qui augmente au rythme le plus lent en une décennie, empêche les compagnies de hausser leurs prix, ce qui affecte leurs bénéfices et leur laisse moins d'argent pour prendre du volume et embaucher. Ayant peu de marge de manoeuvre pour augmenter leurs revenus grâce à des hausses de prix, les compagnies ont sabré 525 000 postes depuis février dernier pour être en mesure de contrôler leurs coûts et consolider leurs profits.

Depuis le communiqué de la Fed, une série d'indicateurs ont confirmé que la première économie du monde n'a pas le dynamisme nécessaire pour absorber les surcapacités de production et le chô-

mage élevé qui tendent à peser sur les prix.

La banque centrale a annoncé jeudi que le taux d'utilisation des capacités dans l'industrie était tombé en avril à un plus bas de 20 ans de 74,4 %.

En dehors du cas particulier de l'énergie, les baisses de prix sont généralisées. Les prix des maisons ont diminué de 0,1 % en avril, leur plus mauvaise performance depuis le mois qui avait suivi les attentats du 11 septembre 2001. Les prix des vêtements ont reculé de 0,6 % et s'affichent en baisse de 3,8 % par rapport à leurs niveaux d'avril 2002. Dans l'automobile, la baisse des prix a atteint 0,4 % en mars après une hausse de 0,2 % le mois précédent.

Signe d'un ralentissement du marché immobilier après son envolée des dernières années, les mises en chantier de logements neufs ont reculé de 6,8 % en avril. Mais les permis de construire, annonceurs de la tendance des mois à venir, ont progressé de 1,2 %, limitant la portée de cet indicateur.

Dans ce contexte, l'annonce d'une amélioration plus forte que prévu de la confiance des ménages en mai n'a pas impressionné les marchés. L'indice de confiance établi par l'Université du Michigan a bondi à 93,2 dans sa version préliminaire de mai, contre 86,0 en avril, alors que les estimations des économistes s'échelonnaient de 82,0 à 92,3.



Il n'y a pas que les sociétés de capital de risque qui ont des droits : les actionnaires fondateurs et le management aussi en ont.

Informez-vous sur vos droits.
Vous pourrez alors assurer aux gens qui ont fait le succès de votre entreprise la place qui leur revient.

Chez Paquette Gadler, nous avons choisi de nous spécialiser en droit des actionnaires afin que vos droits et vos intérêts soient pleinement respectés.

www.paquettegadler.com
(514) 849-0771



AVOCATS EN DROIT DES ACTIONNAIRES
Valeur minimale en jeu acceptée : 500 000 \$.

Cessez de vous tourmenter. Vos désirs sont des ordres.



Propulser vers le futur **INFINITI**

Même son prix est plus que performant : à partir de

52 500\$**

Avec le nouveau FX35 2003, ce n'est plus la peine de vous priver. • Moteur V6 à DACT de 280 chevaux maintes fois primé* • Traction intégrale ATTESA E-TS^{MC} • Système audio Bose^{MD} (300 watts) avec 11 haut-parleurs • Phares avant au xénon à décharge haute intensité de type projecteur • Garniture en aluminium et cuir véritable • Rideaux gonflables complémentaires pour protection latérale montée au pavillon*** • Garantie complète de 4 ans/100 000 km sur les véhicules neufs • Système de navigation Infiniti' avec base de données sur DVD et Birdview^{MD} (en option) • Système de divertissement mobile Infiniti avec écran couleur rabattable de 7 po monté au pavillon (en option) • Jantes en alliage de 20 po à 8 rayons (en option). Le nouveau FX35. Pourquoi faire des compromis ? **Infiniti.ca**

Infiniti de Brossard
9005, boul. Taschereau
Brossard (Québec)
(450) 445-5799

Infiniti Laval
305, boul. Saint-Martin Est
Laval (Québec)
(514) 382-8550

Meridien Infiniti
4000, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec)
(514) 731-7977

Spinelli Infiniti
345, boul. Brunswick
Pointe-Claire (Québec)
(514) 697-5222

V O S C O N C E S S I O N N A I R E S I N F I N I T I D U G R A N D M O N T R É A L

*Selon une comparaison de VUS 2003 (moteur V6). **PDSF pour le nouveau FX35 2003. Modèle affiché : FX35 avec Ensemble tourisme à 60 000 \$. Taxes, immatriculation, assurance, frais de transport et de préparation en sus. *** Voir le manuel de du propriétaire pour l'utilisation appropriée des coussins gonflables. l'option posée en usine. Ne programmez jamais le système en conduisant. Il se peut que le système GPS ne fonctionne pas correctement si la réception satellite est faible (voir le manuel de l'utilisateur du système de navigation). Il se peut également que les données cartographiques ne soient pas détaillées pour toutes les régions. Des mises à jour périodiques du DVD seront disponibles. Les concessionnaires peuvent établir leurs propres prix. Voyez votre concessionnaire Infiniti pour plus de détails.

SOPHIE COUSINEAU > LE MONDE DES AFFAIRES

scousine@lapresse.ca

« Ce n'est pas fini... »

Comme vous peut-être, je pensais que le tourbillon de fusions et d'acquisitions dans les médias et les télécommunications était retombé. Et que les entreprises qui digèrent encore les grosses bouchées prises ces dernières années n'avaient pas retrouvé l'appétit.

Je me trompais. À voir ce qui se trame ces jours-ci à Washington et, dans une bien moindre mesure, à Ottawa, tout indique que cela repartira de plus belle.

Cela joue gros jeu dans la capitale américaine. Les commissaires de la Federal Communications Commission (FCC), qui réglemente l'industrie au même titre que le CRTC ici, voteront le 2 juin sur de nouvelles règles de propriété des médias. Il s'agit de la plus importante refonte entreprise par la FCC, indique l'agence créée en 1934, qui a passé en revue 18 000 commentaires et 12 études empiriques au cours de la dernière année.

Si le détail de cette réforme reste secret, les propositions à l'étude n'ayant pas été publiées, les plus gros morceaux ont trouvé leur chemin dans les grands quotidiens américains. Surtout, le président du conseil de la FCC, Michael Powell, a affiché ses couleurs.

Michael Powell juge que les règles de propriété visant à assurer la diversité de voix et la concurrence dans les marchés locaux se sont empoisonnées au fil des ans. Certaines remontent en effet aux années 40. Avec l'arrivée d'Internet et de la télédiffusion par satellite, elles n'ont plus leur raison d'être, du moins dans leur forme actuelle.

Concrètement, cela signifie qu'une entreprise pourrait avoir le droit de posséder trois stations de télévision dans un grand marché comme New York ou Los Angeles.

En ce moment, un groupe peut seulement en exploiter deux dans un même marché, et encore, il ne faut pas que les deux se classent parmi les plus populaires auprès des téléspectateurs.

Les géants des médias pourraient aussi acquérir plus de stations de télé partout aux États-Unis. Actuellement, les stations appartenant à un même groupe ne peuvent joindre ensemble plus de 35 % de l'auditoire américain ; cette limite serait relevée à 45 % de l'auditoire.

Les propriétaires de journaux pourraient également acquérir des stations de télévision dans leurs propres marchés ; contrairement à ici, que l'on songe à Quebecor, propriétaire de TVA et du *Journal de Montréal*, cette forme de propriété croisée est interdite aux États-Unis.

Sans surprise, ces propositions recueillent l'appui des grands groupes médias qui militent pour de tels assouplissements depuis des années. Viacom (propriétaire du réseau CBS et de 39 stations aux États-Unis) et News Corp. (l'empire de Rupert Murdoch qui contrôle le réseau Fox et 35 stations) n'attendent que le coup du starter pour partir à la chasse aux stations, selon les analystes. De leur côté, les grands de l'écrit comme Tribune Co. (l'éditeur du célèbre quotidien de Chicago, qui possède déjà une vingtaine de stations de télé et de radio) et Gannett (éditeur de 94 quotidiens dont le *USA Today*, le journal le plus lu aux États-Unis) reluquent des stations de télé.

Des universitaires se sont élevés contre ces réformes qui entraîneraient, selon eux, une



concentration trop grande des médias. Une centaine de démocrates ont même tenté sans succès cette semaine de faire reporter le vote du 2 juin.

Malgré tout, l'adoption de cette réforme, grâce à la majorité républicaine à la FCC (trois commissaire contre deux), paraît acquise.

■ ■ ■

Au Canada, pendant ce temps, c'est le débat sur la propriété étrangère des sociétés de téléphonie et de câble qui attisera l'intérêt envers les fusions.

Fin avril, un comité de la Chambre des communes a recommandé la levée pure et simple de la restriction sur la propriété étrangère. Actuellement, les sociétés étrangères ne peuvent détenir, directement ou indirectement par le biais d'un holding, plus de 47 % du capital d'un opérateur canadien.

Si cette recommandation finit par être enclenchée dans la loi — ce qui ne se fera pas avant le départ de Jean Chrétien — il s'agira d'une grande victoire pour l'industrie. Celle-ci a exercé des pressions énormes ces dernières années, en public et en coulisses, pour accéder au fric de nos riches voisins américains. Pour vous dire à quel point elle était désespérée, l'industrie s'est même servie de la noble cause de l'accès Internet dans les régions éloignées pour faire valoir que des étrangers devraient pouvoir acheter des entreprises canadiennes !

Cela dit, l'expérience récente de géants américains au Canada n'a peut-être pas donné la meilleure réputation au pays.

SBC Communications n'a certes pas perdu d'argent en investissant 5,1 milliards de dollars dans Bell Canada en 1999, grâce à la célèbre clause du contrat qui lui a permis de forcer BCE, la société mère de Bell, à racheter au prix fort sa participation de 20 %. Toutefois, le partenariat technologique et marketing vanté à l'annonce de la transaction n'a pas porté fruit.

Pour sa part, AT&T garde un assez mauvais souvenir de son aventure au nord du 42^e parallèle. Lorsque sa filiale AT&T Canada et MetroNet Communications ont fusionné en 1999, le champion américain de l'interurbain est devenu le premier actionnaire du groupe canadien, avec 31 % de son capital. AT&T s'était alors engagé à racheter les autres actionnaires d'ici 2003 à un prix préétabli, en misant, assez naïvement en rétrospective, sur la levée des restrictions sur la propriété étrangère. AT&T a donc été forcé de déboursier 3,3 milliards pour racheter des actions qu'elle a revendues ensuite pour moins d'un million à la société financière Brscan et à la banque CIBC. Aie !

Bref, la levée de la restriction sur la propriété étrangère de nos sociétés de télécoms ne provoquera pas une ruée du jour au lendemain. Mais il est clair qu'à compter du moment où cette porte sera ouverte, il y a des Yankees qui vont l'enfoncer.

Les câblos perdent une bataille

Presse Canadienne

OTTAWA — Les entreprises de câblodistribution ont perdu une bataille judiciaire contre des services d'électricité locaux, hier, et elles ont immédiatement demandé à Ottawa de réécrire la loi fédérale afin d'éviter qu'il n'y ait d'autres confrontations.

Dans une décision rendue à six juges contre un, la Cour suprême du Canada a statué que les organismes de réglementation fédéraux n'ont pas l'autorité, en vertu de la loi actuelle, de laisser les câblodistributeurs installer leurs lignes sur les poteaux d'électricité qui sont la propriété des services municipaux et provinciaux.

Ce jugement a pour effet de priver le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de son pouvoir qui l'autorise à régler les litiges entre les entreprises de câblodistribution et les services publics.

Cette décision pourrait coûter des millions aux câblodistributeurs en nouvelles dépenses de distribution et pourrait peut-être entraîner une hausse des tarifs pour les consommateurs.

Mais la présidente de l'Association canadienne de télévision par câble, Janet Yale, a affirmé que le gouvernement fédéral pouvait contribuer à régler le problème en réorganisant la loi pour élargir le pouvoir réglementaire du CRTC.

Le ministre de l'Industrie, Allan Rock, n'a pas voulu faire de commentaires immédiatement sur le jugement.

GROUPE DATAMARK SYSTEMS INC. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

AVIS est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Groupe Datamark Systems Inc. se tiendra le 26 juin 2003 et que la date de clôture des registres afin de déterminer les actionnaires ayant droit de recevoir l'avis de convocation et de voter à l'assemblée est le 5 mai 2003.

Daté à Montréal, Québec, ce 17^e jour de mai 2003.

PAR ORDRE DU CONSEIL
Le secrétaire
Vincenza La Greca



SNC • LAVALIN Avis de dividende

Le conseil d'administration de la société Groupe SNC-Lavalin inc. a déclaré un dividende trimestriel de dix cents (0,10 \$) l'action sur les actions ordinaires en circulation de la société, payable le 5 juin 2003 aux actionnaires inscrits aux registres de la société à la fermeture des bureaux le 22 mai 2003.

Par ordre du conseil d'administration
I. Chapman
Secrétaire

Montréal (Québec)
Le 8 mai 2003

Groupe SNC • LAVALIN inc.

Échappez

au train-train quotidien.

S'il existe une voiture qui peut transformer le train-train quotidien en expérience mémorable, la voici. La Saab 9-5 berline redessinée a été conçue pour vous offrir un tout nouveau niveau de performance qui vous permet d'échapper à l'ordinaire à chaque fois que vous en prenez le volant. Communiquez avec votre détaillant Saab pour un essai routier. Vous verrez que la Saab 9-5 berline a tout pour vous faire apprécier le quotidien.

Moteur turbo 2,3 litres de 185 HP. La Linear avec le groupe haut de gamme comprend : assises des sièges en cuir, toit ouvrant, sièges avant à réglage électrique avec mémoire côté conducteur, roues de 16 po à dix branches, plan Sain et sauf OnStar*, sièges avant et arrière chauffants, climatisation automatique à deux zones, radio AM/FM stéréo Prestige avec lecteurs de cassettes et de CD, appuis-tête actifs Saab (SAHR).

À partir de
43 500 \$**

577 \$†
/mois pour une location de 48 mois

0 \$ comptant **1,9** % taux de location

MODÈLE AERO PRÉSENTÉ
PDSF 52 000 \$**

OnStar
ICI

Saab 95 berline

** Modèle Aero présenté disponible à partir de 52 000 \$. Le PDSF d'une Saab 9-5 1 SA 2003 avec groupe haut de gamme commence à 43 500 \$. Le transport (990 \$) et la taxe d'accise (100 \$) sont en sus. † La mensualité est pour 48 mois et le kilométrage qui vous est alloué est de 80 000 km. Chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Les taxes, l'immatriculation, la préparation à la route, le dépôt de sécurité (si requis), les frais reliés à l'inscription/enregistrement au Registre des droits personnels et réels mobiliers/PPSA, les droits, les frais d'administration, l'assurance, le transport (990\$), la taxe d'accise (100 \$) et l'équipement optionnel en sus. L'offre de location est sujette à l'approbation de crédit par GMAC, peut changer sans préavis et ne peut être jumelée. Valide pour les particuliers seulement. Les détaillants peuvent vendre à moindre prix. Voyez votre détaillant Saab, visitez saabcanada.com ou téléphonez au 1 888 888 SAAB pour plus de détails. * Tous nos véhicules Saab 2003 sont assortis du plan Sain et sauf OnStar pour une durée d'un an. Composez le 1 800 ONSTAR-7 pour plus de détails. Initialisation requise. Le système OnStar s'appuie sur des fournisseurs de services reconnus ainsi que sur des technologies existantes en matière de communication cellulaire et de satellites. Les systèmes électriques doivent être en bon état de marche pour que le système fonctionne correctement.

MICHEL GIRARD > FINANCES PERSONNELLES

mgirard@lapresse.ca

Grand Prix : qui remplacera Air Canada ?

Lorsque Air Canada a conclu en 1999 la plus grosse commandite de son histoire, à raison de 5 à 7 millions pour chacun des cinq Grand Prix de Formule 1 arborant son nom et ses couleurs à Montréal, la société avait le vent dans les ailes. À cette époque, *the sky was the limit* pour Air Canada.

Lors du premier Grand Prix Air Canada, en juin de cette année-là, le titre de notre transporteur national se négociait à 6,00 \$ l'action. Au Grand Prix suivant, en juin 2000, la compagnie flottait littéralement sur un nuage de bonnes nouvelles et les perspectives les plus optimistes faisaient bondir le titre au-dessus de la barre des 20 \$. Puis la Bourse s'est corrigée. Au Grand Prix de juin 2001, l'action affichait un air de déprime, le titre ne se négociant plus qu'à 8,00 \$. Comme si cela se révélait un signe précurseur de la grande débandade que devait connaître par la suite tout le secteur aérien. La catastrophe du World Trade Center, en septembre 2001, devait accentuer les difficultés de l'industrie aérienne. Air Canada réussissait tout de même à limiter les dégâts, l'action se maintenant autour de 6,50 \$ lors du Grand Prix 2002.

Le mois prochain, Air Canada en sera à son dernier Grand Prix à titre de commanditaire principal. Après un krach à quelque 80 cents, l'action d'Air Canada se négocie aujourd'hui autour de 1,75 \$. Et c'est une compagnie surendettée par-dessus les ailes de ses avions qui tentera de vanter ses services de meilleur transporteur aérien au monde auprès des centaines de millions de téléspectateurs du dernier Grand Prix aux couleurs d'Air Canada.

La question que se posent aujourd'hui

nombre d'observateurs : le promoteur du Grand Prix, Normand Legault, ne risque-t-il pas de se retrouver avec un chèque sans provision de la part d'Air Canada qui, rappelons-le, s'est placée récemment sous la protection de la Loi canadienne sur les arrangements avec les créanciers ?

Normand Legault m'a affirmé cette semaine qu'il n'avait aucune crainte que cela se produise, même si la compagnie tire le diable par la queue. Air Canada a toujours respecté ses engagements financiers envers le

Grand Prix. « Je ne dis pas qu'Air Canada va dépenser autant que les années passées, dit-il. Mais la situation ne me fait pas peur ! »

Cela dit, l'annonce du retrait de la commandite d'Air Canada du Grand Prix du Canada n'a pas pas pris M. Legault par surprise. Il savait depuis l'automne dernier que le transporteur ne renouvelait pas sa commandite, laquelle se termine avec le Grand Prix du week-end des 13-14 et 15 juin.

Air Canada, a-t-il expliqué, avait en effet jusqu'à l'automne passé pour exercer son option de renouvellement de la commandite. Ce qui n'a pas été fait à cause de la détérioration du bilan financier de la compagnie.

La haute direction d'Air Canada jugeait inconvenant de renouveler l'entente de commandite du Grand Prix pendant qu'elle multipliait les démarches pour essayer de convaincre ses employés d'accepter une réduction salariale...

Pourtant, l'automne dernier, personne ne croyait encore qu'Air Canada était au bord de la faillite et qu'elle allait devoir se placer sous la protection de la loi pour se restructurer.



Une solution ?

Air Canada levant les pattes, la survie du Grand Prix, affirme M. Legault, n'est absolument pas remise en cause, même si

aucune entente de commandite principale n'a été conclue pour le Grand Prix 2004 et les suivants.

La commandite principale d'un tel événement joue dans une fourchette de 5 à 7 millions par année. Il y a de l'intérêt de la part de quelques compagnies internationales.

« On ne se le cachera pas, dit Normand Legault : une commandite de prestige comme celle d'un Grand Prix de F1 intéresse avant tout des multinationales. »

Il faut vendre ses produits ou ses services dans le monde entier pour bénéficier au maximum des retombées médiatiques d'un tel événement.

Parmi les commanditaires actuels du Grand Prix, il y a déjà là un noyau de multinationales potentiellement intéressées : Orange (le numéro deux du sans-fil dans le monde après Vodafone, le commanditaire de Ferrari) ; le groupe bancaire HSBC ; le groupe pétrolier Shell (anglais) ; Bridgestone (japonais) ; Michelin (français) ; le groupe d'assurances Allianz (allemand), et Honda.

Au nombre des multinationales susceptibles d'occuper davantage de place dans les Grand Prix de F1, il y a bien entendu les manufacturiers d'automobiles. Déjà six groupes sont impliqués directement dans les écuries : BMW (Williams) ; Honda (Bar) ; Renault ; DaimlerChrysler (McClaren Mercedes) ; Ford (Jaguar) et Fiat (Ferrari).

En cette période difficile même pour le Cirque de la F1, si jamais M. Legault ne trouve pas preneur pour sa commandite principale, il dit qu'un des scénarios de remplacement consisterait à permettre à deux ou trois commanditaires actuels d'augmenter leur présence au sein du Grand Prix.

Parmi les gros annonceurs locaux, on retrouve cette année le Casino de Montréal et

la Brasserie Labatt, laquelle effectue un retour après avoir commandité le Grand Prix jusqu'en 1986.

Dans le passé, on a souventes fois « recommandé » à Normand Legault de courtiser les anciennes vedettes de l'entrepreneurship canadien, les Nortel, Téléglobe et Bombardier.

Téléglobe est disparue de la carte ; Nortel s'est effondrée de 90 % et Bombardier lutte actuellement pour se sortir du marasme aéronautique. Même si Air Canada agonise aujourd'hui, ce n'était finalement pas un mauvais choix...

Un constat. La F1 et les multinationales ont une chose en commun : les krachs. Mais on semble s'en sortir plus facilement... en Formule 1.

Et le dollar ?

Par ailleurs, organiser un Grand Prix de F1 (une affaire de 25 millions) coûte cher en... dollars américains. Pour faire venir à Montréal le cirque de la F1, le grand manitou Bernie Ecclestone se fait évidemment payer en dollars américains. Autres débours en dollars américains : les assurances ; le transport des bolides (quatre cargos) ; la location de gradins ; la location d'écrans géants, etc.

On serait porté à croire que la forte hausse du dollar canadien depuis le début de l'année réjouit Normand Legault.

Eh bien ! pas plus qu'il ne faut. Pourquoi ? Parce M. Legault a appris avec les années à se protéger contre les fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain. Depuis qu'il organise le Grand Prix, il a vu le dollar canadien varier d'un sommet de 89 cents US à un creux de 63 cents US.

Il a trouvé une recette efficace pour se protéger contre les fluctuations du dollar américain : une grande partie de ses revenus sont libellés en dollars américains, notamment les recettes en provenance des commanditaires internationaux.

L'ACCOVAM bannit un conseiller à vie

RÉJEAN BOURDEAU

UN CONSEILLER d'une succursale de Hudson, à l'ouest de Montréal, a été banni à vie par l'Association des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM).

Warren J. McCaffrey, de l'ancienne firme Leduc et associés (dont les actifs ont été acquis par l'Industrielle Alliance), s'est également vu imposer une amende totale de 585 000 \$. Il devra aussi payer les frais de l'ACCOVAM de 9685 \$ dans cette affaire.

Plusieurs faits sont reprochés à M. McCaffrey. De novembre 1998 à mai 2001, il a falsifié des documents, contrefait des signatures et détourné frauduleusement des sommes appartenant à des clients.

Les sommes détournées et illégalement appropriées par le conseiller totalisent près de 240 000 \$.

En rendant sa décision sur les sanctions, le conseil de section du Québec de l'ACCOVAM a précisé que les actes de détournement et d'appropriation illégale de fonds commis par M. McCaffrey sont des infractions très graves qui justifient une radiation permanente.

« L'amende imposée est très importante, mais ce qui compte dans cette affaire c'est de démontrer que de tels gestes conduisent à un bannissement à vie, a expliqué Carmen Crépin, vice-présidente de l'association au Québec. C'est un message clair pour l'industrie. »

Hausse considérable du taux moyen de cotisation à la CSST

Presse Canadienne

ALORS QUE Jean Charest, le chef du nouveau gouvernement, dénonçait l'imposition au Québec pendant sa campagne électorale toute récente, voilà que la Commission de la santé et de la sécurité du travail augmente considérablement le taux moyen de cotisation des employeurs pour 2004.

Il a été établi à 2,15 \$ du 100 \$ de masse salariale, comparativement à 1,93 \$ pour l'année 2003.

La CSST explique cette hausse par la mauvaise performance des marchés financiers au cours des récentes années. L'organisme doit combler un manque à gagner estimé à 175 millions en 2004 et à 250 millions en 2005.

La Commission de la santé et de la sécurité du travail a fait état d'un déficit d'exploitation de 65,5 millions pour 2002.

Nous savons

Rabais d'été

ce que vous

Rabais d'été

désirez vraiment

Rabais d'été

C'est l'événement **Rabais d'été** de VIA Rail Canada !

Profitez de tout ce que VIA peut vous offrir.

Économisez jusqu'à 50%* pour voyager dans le corridor Québec – Windsor et les Maritimes.

Économisez jusqu'à 25%* pour voyager dans l'Ouest canadien.

De plus, profitez de nos promotions** *Les aînés emmènent un compagnon gratuitement et*

Les enfants voyagent gratuitement pour visiter le Canada. Allez-y! Montez avec nous!

Avec les **Rabais d'été**, c'est le temps d'aller voir du pays.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour réserver, contactez votre agent de voyages, appelez VIA Rail au : 1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245)

☎ ATS 1 800 268-9503 (malentendants), ou visitez www.viarail.ca

* Date limite pour payer est le 19 juin. Achat des billets sept jours à l'avance. Nombre limité de sièges disponibles. D'autres conditions s'appliquent. ** Des conditions s'appliquent. Appelez pour les détails.



C'est le temps d'aller voir du pays

3143896A

VOUS AVEZ UN ÉVÉNEMENT À CÉLÉBRER ?

Soulignez-le ! **La Presse**

Ces annonces sont publiées
tous les dimanches
dans La Presse.



DIPLÔME

Félicitations à notre fils Jean-Charles qui vient de terminer avec succès son baccalauréat en administration. Bonne chance. Tes parents Evelynne et Robert.



MARIAGE

Marc est drôle, ambitieux et créatif. Isabelle aime rire, la cuisine japonaise et le plein air. Mélangez le tout et vous obtenez le plus beau couple de nouveaux mariés. Félicitations aux tourtereaux. Amis et familles.



ANNIVERSAIRE

Ils se sont aimés dès la première seconde. La vie, parfois généreuse de son temps, leur a donné 40 ans de plus pour continuer... Félicitations aux tourtereaux Paul et Carole Tremblay. Gros bisous de toute la famille.

Composez le **(514) 285-6999**

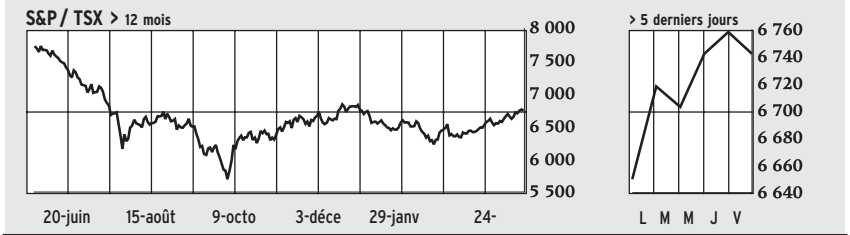
Appels interurbains (sans frais) **1 866 987-8363**

3117616A

3141549

02154

BOURSE DE TORONTO



HIER					
OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
6 746,01	6 758,97	6 725,67	6 742,03	-0,24%	-12,87%
ACTIONS NÉGOCIÉES 1 310 GAINS 563 PERTES 528 INCHANGÉES 219					
52 semaines	HAUT	BAS	Volume	HIER	JOUR PRÉCÉDENT
7	7 440,46	5 678,28	(millions)	181	199
SOUS-INDICES					
	FERMETURE	VARIATION		FERMETURE	VARIATION
Services financiers	114,11	0,26	Prod. consom. discrét.	72,79	-0,49
Matériaux de base	108,34	-0,94	Services de télécom.	52,92	0,02
Énergie	125,03	-0,38	Prod. consom. de base	154,73	-0,05
Produits industriels	61,59	-0,18	Service publics	136,47	0,64
Tech. de l'information	18,24	-0,21	Soins de santé	64,00	-0,21

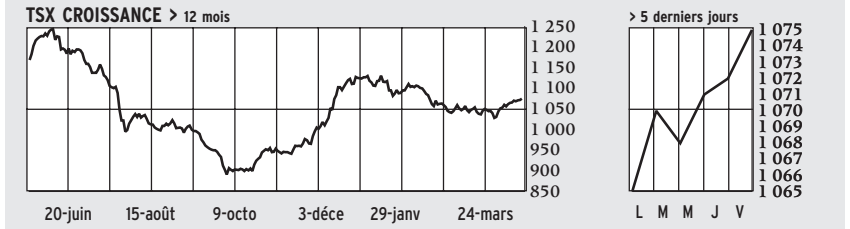
AUTRES INDICES CANADIENS					
	FERMETURE	VAR.	VAR. (%)		
S&P / TSX 60	383,12	-0,98	-0,26	S&P / TSX Moyen. Cap.	425,54
S&P / TSX Petites cap.	443,79	-0,66	-0,15	DJ Can. Titans (40)	1 006,00
					VAR. -0,98
					VAR. -2,72
					VAR. -0,23

LES 10 PLUS ACTIFS					
	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)		
NORTEL NETWORKS	18354253	4,11	-0,08	PLACER DOME INC	1441021
BOMBARDIER/B	7870547	3,94	0,03	ELDORADO GOLD COR	1430083
ATI TECHNOLOGIES	2432448	9,16	0,05	BARICK GOLD CORP	1336090
BITBITE-CONSOL	2317870	9,50	0,22	INCO LTD	1299180
KINROSS GOLD CORP	1757720	8,52	-0,16	BCE INC	1279769
					VAR. -0,34
					VAR. 2,22
					VAR. -0,62
					VAR. -0,33
					VAR. 0,05

TITRES GAGNANTS EN %			TITRES GAGNANTS EN \$		
	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)		
VECTOR AEROSPACE	90825	2,15	26,47	GSW INC A	1295
SPECTRA PREMIUM I	9100	2,05	11,41	FAIRFAX FINANCIAL	124937
CARIBBEAN UTILI/A	4112	13,99	11,12	VIVENDI UNIVERSAL	2479
GSW INC A	1295	22,00	10,00	POTASH CORP SASK	38847
GABRIEL RES.	1185158	3,01	8,27	CARIBBEAN UTILI/A	4112
					VAR. 2,00
					VAR. 1,75
					VAR. 1,67
					VAR. 87,38
					VAR. 1,58

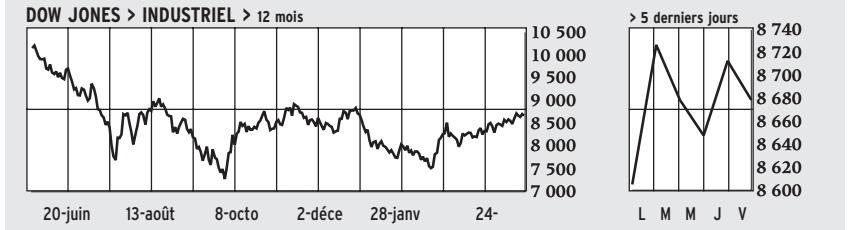
TITRES PERDANTS EN %			TITRES PERDANTS EN \$		
	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)		
ONCOLYTICS BIOTEC	82025	2,40	-6,98	MAGNA INTL/A	245991
MAGNA ENTERT./A	52021	6,06	-6,77	OPEN TEXT CORP	156770
CALL-NET ENTERP.	27106	3,20	-6,16	MERRILL LYNCH CAN	1855
SUREFIRE COMMERCE	24471	2,63	-6,07	GENERAL MOTORS	13262
NORTH AMER PALLAD	26060	3,75	-5,06	BIOVAIL CORP.	334107
					VAR. -1,25

BOURSE DE CROISSANCE TSX



HIER					
OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
1 065,27	1 075,16	1 068,55	1 074,65	0,28%	-7,99%
ACTIONS NÉGOCIÉES 842 GAINS 315 PERTES 296 INCHANGÉES 231					
52 semaines	HAUT	BAS	Volume	HIER	JOUR PRÉCÉDENT
1	1 256,23	887,29	(millions)	40	34
LES 10 PLUS ACTIFS					
	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)		
STRATIC ENERGY CO	2064500	0,28	0,03	FREEWEST RESOURCE	667055
POINTS INTERNATIO	1507377	1,45	0,45	DELORO MINERALS L	659000
ANDROMED INC	295500	1,30	0,15	TREKLOGIC TECHNO.	564500
MAXY OIL & GAS	955000	0,10	-0,01	RUBICON MINERALS	561400
DPC BIOSCIENCES C	748000	0,01	0,00	VERSATILE MOBILE	505750
					VAR. 0,16
					VAR. 0,15
					VAR. 0,05
					VAR. 0,05
					VAR. 0,01

NEW YORK



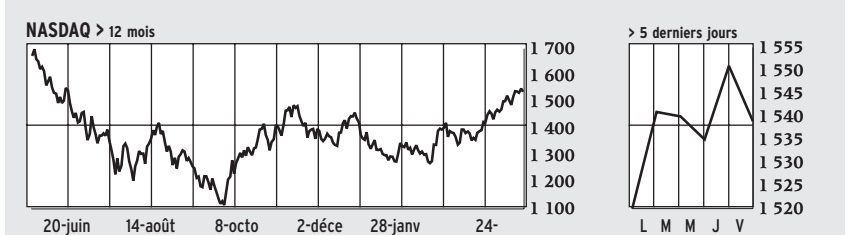
HIER					
OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
8 710,36	8 742,58	8 644,82	8 678,97	-0,39%	-15,65%
ACTIONS NÉGOCIÉES 3 461 GAINS 1 670 PERTES 1 605 INCHANGÉES 186					
52 semaines	HAUT	BAS	Volume	HIER	JOUR PRÉCÉDENT
10	353,43	7 197,49	(millions)	1 503	1 448
AUTRES INDICES DES AMÉRIQUES					
	FERMETURE	VARIATION		FERMETURE	VARIATION
S&P 500 composé	944,30	-2,37	Dow Jones serv. publics	235,08	4,43
S&P 100 composé	475,72	-1,96	AMEX composé	892,66	2,89
Dow Jones transport	2 419,31	-17,48	Russell 2000	414,69	-7,36

LES 10 PLUS ACTIFS					
	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)		
LUCENT TECH.	33032700	2,36	0,09	NORTEL NETWORKS	14289400
SPRINT CORP-PCS	20965500	3,80	0,25	HEWLETT-PACKARD	13675300
GENERAL ELECTRIC	20524400	27,85	-0,63	CITIGROUP INC	13235300
AOL TIME WARNER	16841800	14,24	0,26	BAXTER INTERNAT.	11675200
Pfizer inc	14329700	33,61	0,08	AT&T CORP	11010300
					VAR. 18,12
					VAR. 0,68

TITRES GAGNANTS EN %			TITRES GAGNANTS EN \$		
	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)		
METRIS COMPANIES	2169200	5,67	18,13	BERKSHIRE HATHAWA	9420
UNITED PARK CITY	20800	20,07	17,71	SMITH & NEPHEW	72500
SOLUTIA INC	1618100	2,35	15,76	WELLPPOINT HEALTH	2558800
RITE AID CORP	3167500	3,90	15,04	UNITED PARK CITY	20800
SCOR-SPONSORED AD	9600	7,30	14,96	ALANA AG-ADR	2300
					VAR. 50,93
					VAR. 2,92

TITRES PERDANTS EN %			TITRES PERDANTS EN \$		
	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)		
MAIL-WELL INC	105400	2,31	-15,69	WASHINGTON POST/B	12100
MAGNETEX INC	111700	2,25	-13,46	MARKEL CORP	37600
CHAMPION ENTERPR.	117600	2,35	-12,96	BORGWARNER INC	605800
HEXCEL CORP	53500	3,05	-12,86	SEQUA CORP-CL A	25300
THREE-FIVE SYS.	213500	5,90	-12,59	JOHNSON CONTROLS	1194500
					VAR. 81,60
					VAR. -2,15

NASDAQ



HIER					
OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
1 544,84	1 550,44	1 534,35	1 538,93	-0,83%	-11,09%
ACTIONS NÉGOCIÉES 3 355 GAINS 1 316 PERTES 1 801 INCHANGÉES 238					
52 semaines	HAUT	BAS	Volume	HIER	JOUR PRÉCÉDENT
1	754,22	1 108,49	(millions)	1 772	1 975
SOUS-INDICES					
	FERMETURE	VARIATION		FERMETURE	VARIATION
Assurances	2 411,69	-3,42	Industrielles	1 169,42	-11,53
Banques	2 370,50	-6,98	Télécomm.	136,28	1,82
Finances	103,00	0,00	Transports	1 423,51	-18,21

LES 10 PLUS ACTIFS					
	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)		
SIRIUS SATELLITE	46674200	1,37	-0,04	CHARTER COMMUN/A	24108900
SUN MICROSYS	41379900	4,48	0,43	DELL COMPUTER	22219000
MICROSOFT CORP	39726100	25,41	-0,40	ORACLE CORP	19842700
INTEL CORP	32791100	19,50	-0,50	APPLIED MATERIALS	18765300
CISCO SYSTEMS INC	26316600	16,61	-0,14	ALLIANCE TELECO	17958400
					VAR. 14,30
					VAR. 0,17
					VAR. 0,03

TITRES GAGNANTS EN %			TITRES GAGNANTS EN \$		
	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)		
KIRLIN HOLDING CO	50100	3,10	121,43	SUPERIOR FINANCIA	873800
PROSOFITTRAINING	6943500	0,37	106,11	WOLHOAN LUMBER CO	7800
NIAGARA CORP DEL	34400	2,35	74,07	J2 GLOBAL COMMUNI	756900
IMPERIAL SUGAR CO	2000	0,53	51,43	WARWICK VALLEY TE	1400
COAST FEDERAL LT	69300	0,02	50,00	INFOSPACE INC	2260900
					VAR. 14,27
					VAR. 2,27

TITRES PERDANTS EN %			TITRES PERDANTS EN \$		
	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)		
MICROHELIX INC	1000	0,02	-50,00	FARMER BROS CO	4000
NORTH VALLEY BANC	15700	16,85	-33,21	NORTH VALLEY BANC	15700
DISC INC	1000	0,96	-26,15	CAPITAL SOUTHWEST	16,85
PATHEMARK STORES	3200	1,05	-22,22	LAWSON PRODUCTS I	12800
EURO TECH HOLDING	2100	1,37	-21,71	JOS A BANK CLOTH.	166400
					VAR. 24,60
					VAR. 24,91
					VAR. -11,52
					VAR. -8,38
					VAR. -3,93

NASDAQ CANADA					
OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
270,00	275,70	269,85	275,70	1,92%	-6,89%
52 semaines					
HAUT	BAS	Volume	HIER	JOUR PRÉCÉDENT	
302,42	172,89	(millions)	48	67	

Source: Bloomberg

INVESTIR

Le patron de Bombardier attend un bénéfice net cette année

d'après Reuters et AFP

PARIS – Bombardier a annoncé hier qu'il prévoit renouer avec les bénéfices au cours de l'exercice fiscal en cours, clos le 31 janvier 2004, après la perte de 615 millions accusée sur l'exercice 2002-2003.

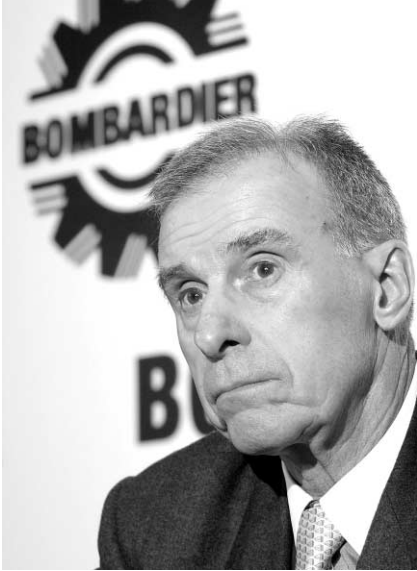
Paul Tellier, président et chef de la direction du groupe, a également déclaré, au cours d'un point de presse à Paris, qu'il anticipait un doublement du bénéfice net d'ici un maximum de trois ans.

Le groupe devrait vendre autant d'avions cette année que pendant l'exercice clos le 31 janvier 2003, a-t-il ajouté. Bombardier est le troisième avionneur civil au monde et le numéro un mondial du matériel ferroviaire.

« Nous dégagerons un bénéfice net lors de l'exercice clos le 31 janvier 2004 », a déclaré M. Tellier, dont c'est le premier voyage en France depuis qu'il a pris les rênes de la compagnie.

Bombardier, touché de plein fouet par la déprime du secteur aérien, a dévoilé début avril un important plan de désendettement, qui passera notamment par l'émission d'actions et par la vente d'actifs.

M. Tellier, qui était à Paris dans



Photothèque Bloomberg ©

Paul Tellier

le cadre d'un partenariat avec la SNCF, a précisé, dans un entretien à l'AFP, qu'il était « certain de parvenir à un bénéfice dès 2003 ».

Il s'est notamment déclaré très confiant dans le potentiel des avions commerciaux régionaux produits par la firme ainsi que par le potentiel de développement dans le ferroviaire, qu'il a qualifié d'« illimité ».

M. Tellier, qui participait à l'inauguration d'une exposition de matériel ferroviaire sur l'avenue des Champs-Élysées aux côtés des responsables de la SNCF, d'Alstom

Toronto recule, mais termine la semaine sur un gain

Reuters

TORONTO — La décade des titres de Nortel et de Celestica ont refroidi l'enthousiasme des investisseurs hier, faisant reculer la Bourse de Toronto qui a tout de même terminé la semaine sur un gain.

L'indice composite S&P/TSX a perdu 16,40 points, ou 0,24 %, à 6742,03. Il s'est adjugé 1,38 % sur l'ensemble de la semaine.

À Wall Street, les marchés ont également reculé, l'indice Dow Jones des industrielles abandonnant 34,17 points, ou 0,39 %, à 8678,97, tandis que le S&P 500 perdait 2,37 points, ou 0,25 %, à 944,30.

Sur le NASDAQ, l'indice Com-

posite a laissé filer 12,85 points, ou 0,83 %, à 1538,53.

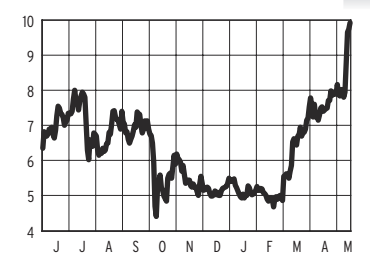
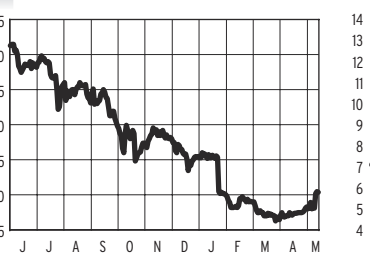
Sur la semaine, le Dow Jones a gagné 0,9 %, le S&P 500 a pris 1,1 % et le Composite NASDAQ 1,2 %. C'est la première fois depuis novembre 2001 que ce dernier enregistre cinq semaines d'affilée de hausse.

Le dollar canadien a grimpé de 14 % depuis le début de l'année en raison d'une croissance constante, des taux d'intérêt élevés et la faiblesse de l'économie américaine. « C'est une bonne chose pour les importations mais c'est une mauvaise chose pour plusieurs manufacturiers et exportateurs canadiens », a dit Irwin Michael,

et de Siemens et de plusieurs personnalités politiques françaises, a cependant souligné qu'il était difficile de faire des prévisions dans le contexte actuel, dans la mesure notamment ou le secteur avions est « à la remorque de l'économie américaine ».

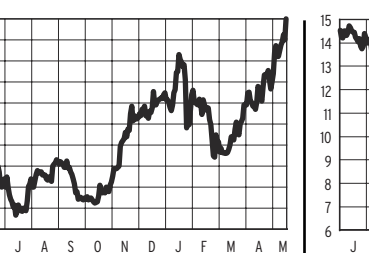
« Selon la reprise ou non, ce sera plus ou moins difficile », a-t-il souligné, évoquant le plan de restructuration annoncé en avril.

Titres gagnants

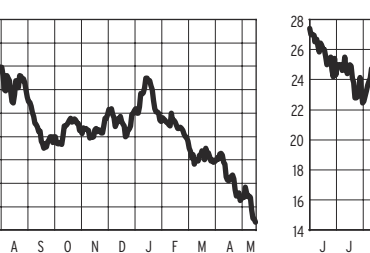
CoolBrands International (COB/A)
9.93 \$ +27.31 %

FirstService (FSV)	ID
0,40 \$ +13,33 %	14

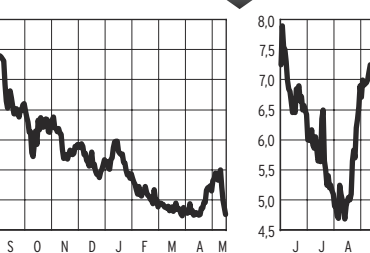
la compagnie a fait savoir que son bénéfice net au quatrième trimestre avait doublé à 1,1 million, ou 8 cents par action, comparativement à la même période un an plus tôt. Elle a aussi indiqué qu'elle « explorait une variété d'avenues » pour augmenter la valeur pour les actionnaires.



Comédical (IDB) 0 \$ + 12,00 % La société a établi à 8,50 \$ chacune des 2,61 millions d'actions et les mettra sur le marché	Tembo 6,34 La com annon trois s
---	--

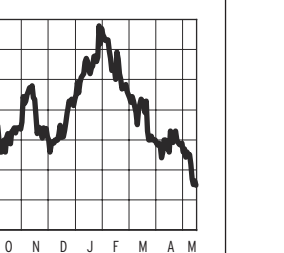


(TBC) -14,90 %	Intrawest 6,34 \$
magne forestière de Montréal a qu'elle projetait de fermer ses affaires pâtissent des imposés par les États-Unis sur l'oeuvre. Le prix au comptant l'oeuvre a chuté de 2,6 % au la semaine.	Au moins cette semette centres d Michael S cial Inc., a par action ticipé d'un



(ITW)
14,60 %

Cinq analystes ont abaissé leur recommandation de « acheter » à « vendre » de cet exploitant de papier d'hygiène. Pour sa part, l'analyste de National Bank Financial a maintenu sa recommandation de 21,40 \$ à 17,50 \$, mais a abaissé sa prévision de bénéfice annuel de 1,25 \$ à 1,00 \$.



ressources (SUF)
0 \$

ational Bank Financial
a recommandation
tre de cette compa-
Toronto active dans le
ant. Il a aussi fait pas-
15 \$ par action sa pré-
ce qu'est susceptible
entreprise.

NEW YORK

[illegible]

NASDAQ

[illegible]

SE DE TORONTO

[illegible]

E9

E9

Suite de la page E 9

La Bourse reste imperméable aux actes terroristes



Les marchés boursiers, qui ont beaucoup fluctué au gré des craintes de terrorisme depuis les événements du 11 septembre, sont demeurés imperméables au triple attentat dirigé contre des Occidentaux installés en Arabie Saoudite, qui a fait 34 morts cette semaine.

Et même si le prix du pétrole a monté de 3 %, ce qui n'est généralement pas favorable aux actions, l'indice de la Bourse américaine, le S&P 500, a gagné 1,2 %, ce qui le mène 17 % au-dessus du niveau plancher touché à la mi-mars. L'indice de la Bourse canadienne a avancé de 1,4 %, cette semaine, et le Portefeuille des lecteurs *La Presse Affaires* a progressé de 1,3 %, portant leur avancée à 8 % depuis le creux de la mi-mars.

Le marché des actions a absorbé les coups sans broncher, « ce qui est surprenant avec un événement important comme l'attentat à Riyad », a commenté notre gestionnaire-conseil, Johanne Pichette, de CDP Capital. Les investisseurs ont préféré croire que la machine à stimuler l'économie (bas taux d'intérêt, faiblesse du dollar américain qui stimulera les exportations, nouvelle vague de refinancement hypothécaire avec la baisse des taux d'intérêt qui ajoutera de l'argent dans les poches des ménages, baisses d'im-

Le Portefeuille des lecteurs LA PRESSE AFFAIRES

SECTEUR	SOCIÉTÉ (SYMBOLE)	ACTION			VALEUR AU 30 SEPT. 2002	COURS ACTUEL	VALEUR ACTUELLE	VARIATION	
		NBRE	COÛT MOYEN					PAR RAPPORT AU COÛT MOYEN	CETTE SEMAINE
Énergie	Petro-Canada (PCA)	56	36,35\$	2 607\$	50,50\$	2 828\$		38,93%	2,96%
Matériaux de base	Alcan (AL)	66	56,02\$	2 590\$	41,25\$	2 723\$		-26,37%	-0,36%
	Cascades (CAS)	152	12,25\$	2 584\$	11,84\$	1 800\$		-3,35%	-6,40%
Produits industriels	Bombardier (BBD.B)	594	7,91\$	2 590\$	3,94\$	2 340\$		-50,19%	3,68%
	CAE (CAE)	568	4,56\$	2 590\$	4,15\$	2 357\$		-8,99%	0,48%
Consommation discrétionnaire	Canadian Tire (CTR.A)	96	25,02\$	2 580\$	34,69\$	3 330\$		38,65%	4,96%
Consommation de base	Groupe Jean Coutu (PJC.A)	149	17,40\$	2 593\$	15,96\$	2 378\$		-8,28%	-2,03%
	Aliments Maple Leaf (MFI)	237	10,91\$	2 586\$	10,05\$	2 382\$		-7,88%	0,90%
	Molson (MOL.A)	83	31,00\$	2 573\$	34,00\$	2 822\$		9,68%	-0,73%
	Empire (EMP.A)	96	27,13\$	2 604\$	23,83\$	2 288\$		-12,16%	-0,67%
Soins de santé	Biovail (BVF)	66	60,51\$	2 594\$	59,70\$	3 940\$		-1,34%	3,83%
Services financiers	Banque Royale (RY)	49	50,00\$	2 582\$	60,00\$	2 940\$		20,00%	1,47%
	Financière Power (PWF)	74	34,80\$	2 575\$	42,25\$	3 127\$		21,41%	2,55%
Service de télécommunications	BCE (BCE)	92	34,42\$	2 585\$	28,30\$	2 604\$		-17,78%	0,89%
Services publics	TransCanada PipeLines (TRP)	115	20,55\$	2 599\$	23,55\$	2 708\$		14,60%	3,20%

> MONTANT INVESTI au 31 janvier 2002	45 002\$	> VARIATION DEPUIS LA RÉVISION au 30 septembre 2002	4,47%
> VALEUR ACTUELLE	40 566\$	> VARIATION PAR RAPPORT AU COÛT MOYEN	-3,85%
> VARIATION DEPUIS LA CRÉATION au 31 janvier 2002	-9,86%	> VARIATION CETTE SEMAINE	1,27%

N.B. : Le nouveau Portefeuille des lecteurs a été constitué en date du 30 septembre 2002.
MISE EN GARDE : Ce portefeuille est constitué à partir des choix des lecteurs. Il ne s'agit pas de recommandations d'achat de titres.

Source : Bloomberg, CDP Capital, La Presse

pôt promises par le gouvernement américain, etc.) fera son oeuvre...

Le marché obligataire ne reflète pas la même vision. Avec la possibilité d'une déflation à l'horizon, les obligations ont vu les rendements baisser à un nouveau plancher, en anticipation d'une baisse

de taux. Rappelons que lorsqu'il y a déflation, les prix de vente sont aspirés dans une spirale à la baisse que les banques centrales tentent de casser en créant de l'inflation avec des taux d'intérêt très bas.

Dans le Portefeuille des lecteurs, ce sont les titres sensibles à une

baisse des taux d'intérêt, comme la Banque Royale et TransCanada Pipelines qui se sont classés parmi les plus performants, cette semaine. L'attrait de ces sociétés augmente quand les taux baissent, car les dividendes élevés qu'elles versent constituent une option aux intérêts anémiques.

Notons au passage que TransCanada Pipelines a réalisé cette semaine l'acquisition de l'autre moitié du pipeline Foothills, moyennant 257 millions de dollars, pour en devenir l'unique propriétaire. La compagnie a payé relativement cher, mais ce n'est pas cela qui la mettra dans l'embarras. Pourtant, l'agence d'évaluation de crédit Standard & Poors avait déclaré, quelques jours avant l'annonce de la transaction, que les risques d'exécution d'acquisition pourraient avoir une implication négative sur la cote de crédit de TransCanada.

Parmi les autres gagnants de la semaine, on retrouve Canadian Tire, qui a affiché des résultats trimestriels supérieurs aux attentes. L'action a d'ailleurs atteint un nouveau sommet. Les analystes prévoyaient des bénéfices par action de 0,37 \$ et la société est arrivée à 0,39 \$. « Par contre, les critiques continuent de faire remarquer qu'une grande partie des profits de Canadian Tire proviennent du mouvement de conversion vers une nouvelle carte de crédit... ce qui n'est pas soutenable », a dit Mme Pichette.

Le titre de Biovail a aussi fait un bond de 3,8 %. En marge d'une conférence sur l'hypertension, un article à paraître dans une revue a été diffusé sur Internet. On y soutient qu'il sera de plus en plus nécessaire de suivre les personnes qui sont dans une phase de « pré-hypertension ». « Environ 45 millions d'Américains sont dans cette situation. On suggère qu'ils devront surveiller leur alimentation, faire plus d'exercice... ou prendre des pilules », résume Mme Pichette.

EN BREF

Les profits d'Unibroue chutent

LES PROFITS d'Unibroue ont chuté au premier trimestre, mais la brasserie a augmenté ses ventes aux États-Unis. Pour la période de trois mois terminée le 31 mars, le brasseur de Chambly a enregistré un profit de 57 300 \$ ou 1 cent par action par rapport à un profit de 100 383 \$ ou 2 cents par action un an plus tôt. Les revenus du trimestre s'élèvent à 4 823 090 \$, sensiblement le même montant qu'à la période correspondante de 2002 alors qu'ils étaient de 4 811 241 \$. « Le marché brassicole est directement tributaire des influences climatiques et nous n'y échappons pas. Il faut rappeler que nous avons connu un premier trimestre très satisfaisant en 2002 alors que les ventes avaient enregistré une hausse de près de 22 % et généré une croissance des profits de 137 % », a expliqué André Dion, président et chef de la direction.

Presse Canadienne

NSI Global réduit ses pertes

LE FOURNISSEUR de systèmes de communications sans fil par satellite NSI Global Inc. a réduit ses pertes de plus de la moitié, lors du premier trimestre de l'exercice en cours, à la suite d'une réorganisation lui ayant permis de réduire ses coûts et de se retirer d'activités déficitaires. L'entreprise de Montréal a annoncé hier avoir enregistré une perte nette de 2,2 millions, soit 2 cents par action, durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2003, comparativement à une perte nette de 5,4 millions (4 cents par action) pendant la même période de 2002. Les revenus de NSI Global ont néanmoins chuté à 4,2 millions, contre 13,8 millions auparavant, alors que la société a mis un terme à certaines de ses activités qui lui valaient des pertes. À la suite de la restructuration opérée l'an dernier, NSI Global se consacre entièrement à sa filiale Vistar, qui vend des systèmes et des équipements de communications sans fil par satellite sous la marque GlobalWave.

Presse Canadienne

Disney vendrait ses magasins

LE GÉANT américain des médias et du divertissement Walt Disney pourrait vendre ses magasins de produits dérivés, les Disney Stores, dans le cadre d'un programme de cessions d'actifs non stratégiques destiné à réduire sa dette, a fait savoir hier le *Wall Street Journal*. Aucune décision n'a été prise, et les « changements » envisagés par le groupe pourraient prendre des semaines, a ajouté le quotidien. Le rebond des ventes de produits dérivés enregistré en 2002 — après une chute depuis la fin des années 90 — n'est pas perceptible cette année, et le directeur financier de Disney, Tom Staggs, a évoqué à demi-mots l'hypothèse d'une cession des magasins cette semaine à l'occasion d'une réunion d'investisseurs.

Agence France-Presse



Photo Bloomberg ©

Un horizon plus dégagé...

Le nouvel homme fort d'AOL Time Warner, Richard Parsons, a demandé aux actionnaires réunis hier en assemblée générale de lui faire confiance pour redresser le géant mondial des médias, dont la valeur en Bourse s'est effondrée depuis trois ans en raison de ses déboires dans l'Internet. Richard Parsons, PDG depuis mai 2002, est devenu officiellement hier président du conseil d'administration du groupe en remplacement de Steve Case, fondateur d'America Online (AOL), qui avait annoncé sa démission à la mi-janvier pour apaiser la colère des actionnaires. Le passage du témoin s'est fait lors de l'assemblée annuelle, à Landsdowne, en Virginie. Sur la photo, M. Parsons, deuxième à gauche, arrive à l'assemblée.

LES OBLIGATIONS

GOUVERNEMENT DU CANADA					
Émetteur	Coupon	Échéance	Prix	Rend.	Var.
Canada	5,25	1 Sept. 03	100,53	3,20	
Canada	7,50	1 Déc. 03	102,18	3,30	
Canada	6,50	1 Juin 04	103,09	3,41	+0,05
Canada	5,00	1 Sept. 04	101,94	3,43	+0,07
Canada	9,00	1 Déc. 04	108,18	3,45	+0,08
Canada	6,00	1 Sept. 05	105,29	3,55	+0,14
Canada	8,75	1 Déc. 05	112,31	3,61	+0,17
Canada	7,00	1 Déc. 06	110,39	3,82	+0,21

Canada	7,25	1 Juin 07	112,26	3,82	+0,19
Canada	6,00	1 Juin 08	108,42	4,12	+0,26
Canada	5,50	1 Juin 09	106,20	4,31	+0,23
Canada	9,50	1 Mars 10	130,25	4,44	+0,29
Canada	9,00	1 Mars 11	128,93	4,54	+0,31
Canada	6,00	1 Juin 11	109,28	4,60	+0,29
Canada	10,25	15 Mars 14	145,69	4,78	+0,42
Canada	9,75	1 Juin 21	154,09	5,11	+0,60
Canada	8,00	1 Juin 23	134,43	5,21	+0,54
Canada	8,00	1 Juin 27	137,24	5,25	+0,59
Canada	5,75	1 Juin 29	107,25	5,23	+0,50
Canada	5,10	2 Juin 03	100,08	2,64	
Canada	4,25	1 Déc. 21	117,86	2,98	
Canada	4,25	1 Déc. 26	120,44	3,02	

PROVINCIAL					
Alberta	7,50	1 Déc. 05	109,13	3,68	+0,17
B C M Fin	5,50	24 Mars 08	105,38	4,25	+0,23
British Col.	8,00	23 Août 05	109,33	3,64	+0,14
British Col.	6,00	9 Juin 08	107,78	4,27	+0,26
British Col.	8,50	23 Août 13	127,95	4,98	+0,44
British Col.	5,70	15 Juin 29	101,04	5,62	+0,52
Hydro Qué.	7,00	1 Juin 04	103,54	3,45	+0,05
Hydro Qué.	8,50	15 Août 05	110,35	3,62	+0,14
Hydro Qué.	11,00	15 Août 20	159,79	5,56	+0,51
Manitoba	5,75	2 Juin 08	106,59	4,27	+0,25
Manitoba	7,75	22 Déc. 25	126,80	5,63	+0,50
N Brunswic	5,00	2 Juin 08	106,20	4,31	+0,25
N Brunswic	6,00	27 Déc. 17	106,87	5,31	+0,50
Nwindind	6,15	17 Avril 28	105,08	5,76	+0,59

Nva Scotia	6,60	1 Juin 27	111,00	5,74	+0,60
Ontario	7,50	19 Jan 08	109,43	3,73	+0,17
Ontario	6,13	12 Sept. 07	107,89	4,10	+0,20
Ontario	6,25	25 Août 28	107,85	5,66	+0,47
Ontario	6,50	8 Mars 29	111,70	5,63	+0,49
Hydro Ont.	5,38	2 Juin 03	100,08	2,58	
Hydro Ont.	7,75	3 Nov. 05	109,41	3,69	+0,16
Hydro Ont.	5,60	2 Juin 08	105,93	4,27	+0,25
Hydro Ont.	7,45	31 Mars 13	129,69	3,80	+1,03
Hydro Ont.	8,50	26 Mai 25	136,08	5,82	+0,52
Hydro Ont.	8,25	22 Juin 26	133,58	5,83	+0,53
P E I	6,00	3 Oct. 07	107,26	4,16	+0,20
P E I	8,50	27 Oct. 15	129,48	5,24	+0,63
Québec	6,50	1 Oct. 07	109,29	4,14	+0,20
Québec	6,00	1 Oct. 29	103,47	5,74	+0,46

Sask.	7,50	19 Déc. 05	109,20	3,71	+0,17
Sask.	6,50	2 Juin 08	105,49	4,27	+0,25
Sask.	8,75	30 Mai 25	138,90	5,84	+0,53
Tor-Met	7,75	1 Déc. 05	109,52	3,76	+0,16

Investors Gr	6,65	13 Déc. 27	98,69	6,75	+0,40
Molson Br	6,00	2 Juin 08	106,04	4,83	+0,25
Nav Canada	6,70	2 Juin 28	101,53	6,57	+0,41
Nav Canada	6,60	1 Déc. 06	107,47	6,29	+0,04
Nav Canada	7,40	1 Juin 27	114,59	6,22	+0,06
Pcan Pete	8,75	9 Nov. 05	110,82	4,08	+0,16
Poco Petrol	6,60	11 Sept. 07	105,71	5,10	+0,19
Precision Dr	8,85	26 Juin 07	106,20	5,15	+0,18
Rogers Comm	6,75	15 Juil. 07	101,50	6,31	
Royal Bk Of	6,75	4 Juin 2007	108,17	4,25	+0,19
Sears Can.	6,55	5 Nov. 07	105,69	5,60	+0,20
Sumcor Inc	6,10	7 Août 07	105,87	4,55	+0,19
Thomson C	6,50	9 Juil. 07	107,69	4,44	+0,19
WCoast En	5,70	16 Avril 08	103,28	4,93	+0,24
WCoast En	6,75	15 Déc. 27	98,94	6,83	+0,40

LES DEVISES

(PC) Voici les taux des devises étrangers, vendredi, tels que fournis par la Banque de Montréal. Les taux sont en devise canadienne et ils sont nominaux car ils fluctuent durant la journée et varient d'une banque à l'autre.

Caralbes	dollar	\$ 0,5383
Chili	peso	\$ 0,00200
Chine	renminbi	\$ 0,1722
Chypre	livre	\$ 2,7718
Colombie	peso	\$ 0,000507
Corée	won	\$ 0,001181
Costa Rica	colon	\$ 0,003603
Danemark	couronne	\$ 0,2199
Egypte	livre	\$ 0,2383
Em.A.U.	dinar	\$ 0,3858
Europe	dollar	\$ 1,3647
Fidji	euro	\$ 1,5798
Guyane	dollar	\$ 0,7619
Haiti	dollar	\$ 0,007915
Hong Kong	gourde	\$ 0,0366
Inde	dollar	\$ 0,1820
	torint	\$ 0,00684
	roupie	\$ 0,0308

Indonésie	roupie	\$ 0,00176
Israël	shekel	\$ 0,3163
Jamaïque	dollar	\$ 0,0225
Japon	yen	\$ 0,011773
Kenya	shilling	\$ 0,0194
Koweït	dinar	\$ 4,8200
Liban	livre	\$ 0,000944
Malaisie	ringgit	\$ 0,3827
Maroc	dirham	\$ 0,1499
Mexique	peso	\$ 0,1424
Norvège	couronne	\$ 0,2078
Nouvelle-Zélande	dollar	\$ 0,8261
Pakistan	roupie	\$ 0,0254
Pérou	sol	\$ 0,4083
Philippines	peso	\$ 0,0270
Pologne	zloty	\$ 0,3756
Rép. dominicaine	peso	\$ 0,0549
Rép. tchèque	couronne	\$ 0,0520

Roumanie	leu	\$ 0,0000434
Royaume-Uni	livre	\$ 2,2149
Russie	rouble	\$ 0,0459
Singapour	dollar	\$ 0,8171
Slovaquie	couronne	\$ 0,0396
Slovénie	tolar	\$ 0,006980
Sri Lanka	roupie	\$ 0,01458
Suède	couronne	\$ 0,1784
Suisse	franc	\$ 1,0789
Taiwan	dollar	\$ 0,0410
Tanzanie	shilling	\$ 0,001368
Thailande	baht	\$ 0,0336
Trinité-Tobago	dollar	\$ 0,2344
Tunisie	dinar	\$ 1,1114
Turquie	livre	\$ 0,00000095
Ukraine	hryvna	\$ 0,2556
Venezuela	bolivar	\$ 0,00089

Les cotes sont en devises canadiennes.

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE

CANADA	Année dernière	Semaine dernière	Cette semaine
Taux d'escompte	2,50	3,50	3,50
Taux préférentiel	4,00	5,00	5,00
Fonds à un jour	2,23	3,25	3,25
Bons du trésor (3 mois)	2,55	3,20	3,19
Bons du trésor (1 an)	3,42	3,45	3,45
Obligations (3 ans)	4,85	3,89	3,78
Obligations (5 ans)	5,27	4,28	4,14

Obligations (10 ans)	5,72	4,75	4,75
Obligations (30 ans)	5,97	5,37	5,24
QUÉBEC			
Bons du trésor (3 mois)	2,57	3,28	3,30
Obligations (5 ans)	5,33	4,45	4,32
Obligations (10 ans)	6,03	5,25	5,03
Obligations (30 ans)	6,46	5,88	5,75
ONTARIO			
Obligations (5 ans)	5,42	4,42	4,28
Obligations (10 ans)	5,97	5,13	4,96
Obligations (30 ans)	6,31	5,77	5,63

ÉTATS-UNIS	Auj.
------------	------

Préparez l'été!



VARIÉTÉ DE PNEUS
À PARTIR DE

49⁹⁵\$

**CE PRIX INCLUT: LA POSE, LES VALVES,
L'ÉQUILIBRAGE ET LE SPÉCIALISTE.**

BFGoodrich

MICHELIN

UNIROYAL

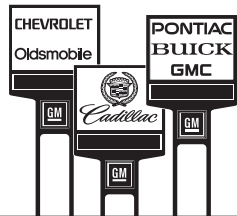
GOODYEAR

BRIDGESTONE

Firestone



**Service
Goodwrench**
Bien fait. À temps.



1 800 463-7483
goodwrench.gmcanada.com

Cette offre s'applique à la plupart des voitures et camionnettes GM. Toutes taxes et droits en sus. Prix en vigueur jusqu'au 27 juin 2003. Pour tous les détails voyez votre concessionnaire Goodwrench participant du Québec.

L'État invité à jouer un rôle dans la lutte contre le surendettement

MARIE TISON

Un professeur de l'Université Laval a dénoncé hier l'indifférence du gouvernement québécois face au problème du surendettement des ménages.

Dans le cadre du congrès 2003 de l'Association des économistes québécois, Gérard Duhaime a soutenu que l'éducation constituait le meilleur moyen de briser le cycle du surendettement des ménages, un phénomène grandissant qui occasionne une panoplie de coûts sociaux.

Or, le gouvernement québécois ne verse que 500 000 \$ par année aux organisations qui pourraient venir en aide à ces ménages, comme les ACEF (Association coopérative d'économie familiale), par l'entremise de l'Office de protection des consommateurs.

« C'est une goutte d'eau par rapport aux 13 milliards dépensés chaque année en publicité au Canada », a déploré M. Duhaime.

« Chacune de ces associations rencontre de 500 à 600 ménages par an. Il y a une liste d'attente, mais elles n'ont pas les moyens de faire plus, a-t-il soutenu. En fait, elles sont plus vulnérables que les ménages eux-mêmes. »

M. Duhaime est ainsi venu injecter une bonne dose de réalité humaine aux membres de l'Association de économistes québécois, après deux jours de chiffres et de données sur la dette nationale, les cycles financiers et les instruments de la politique budgétaire et monétaire.

Le professeur a soutenu que les autorités gouvernementales et les planificateurs financiers se gardaient bien de parler du surendet-

tement, ce qui faisait passer ce problème sous le tapis.

Statistique Canada ne collige pas de données directes sur le phénomène. Il est donc difficile d'en mesurer l'ampleur.

M. Duhaime a cependant affirmé que d'autres données permettaient de se faire une image du surendettement, cet état dans lequel se retrouve les ménages qui n'arrivent plus à effectuer leurs paiements.

Ainsi, le nombre de faillites personnelles augmente de 3 % par année depuis 10 ans.

« C'est un nombre important de ménages, a soutenu M. Duhaime. Et ce n'est que la pointe de l'iceberg. »

Il a ajouté que le crédit, qui ne représentait que 75 % du revenu disponible il y a 25 ans, en représente maintenant 100 %.

Il a aussi souligné que la moitié des ménages de 25 à 34 ans n'arrivaient pas à payer tout le solde de leurs cartes de crédit à la fin du mois. Pour les ménages de 25 à 55 ans, on parle d'un pourcentage encore très important de 40 %.

Selon M. Duhaime, le surendettement est un véritable cycle. Ceux qui parviennent à remettre leurs finances en ordre retombent rapidement dans les vieilles ornières parce qu'ils en ont assez de se priver ou parce qu'ils sont épuisés à force de trop travailler.

Honteux, ils se replient sur eux-mêmes.

« Quand tu caches cela au lieu d'en parler, ça s'aggrave », a déclaré le professeur.

On assiste alors à des ruptures au niveau familial et à l'apparition d'idées noires, sinon carrément suicidaires.

« Ça augmente les coûts sociaux, mais comme on n'en parle pas, ça n'existe pas », a déploré M. Duhaime.

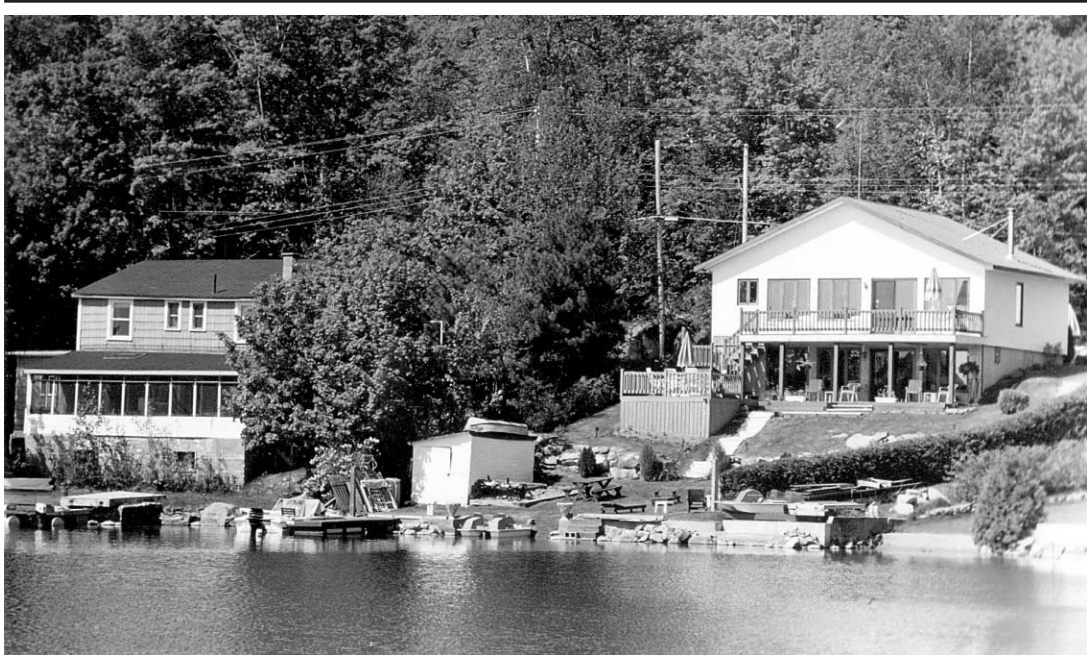


Photo PIERRE McCANN, Archives La Presse ©

Ces chalets au bord d'un lac prendront encore plus de valeur au cours des prochaines années, si l'on en croit la tendance.

Les chalets au bord de l'eau coûteront de plus en plus cher

MARIE TISON

LES ASPIRANTS villégiateurs devront plonger de plus en plus profondément dans leurs goussets s'ils veulent devenir les heureux propriétaires d'un chalet au bord de l'eau.

« Les prix des chalets au bord de l'eau ont beaucoup monté, a déclaré Colette Pinard, une agente d'immeuble de Remax Tremblant, à Saint-Jovite. Avant, on trouvait de beaux petits bords de l'eau en bas de 100 000 \$. Maintenant, il n'y en a plus. »

Le resserrement du marché du chalet est un phénomène pancanadien. Selon une étude réalisée par Ipsos-Reid pour le compte de la firme de courtage immobilier Royal LePage, 6 % des Canadiens entendent investir dans un chalet au cours des trois prochaines années. Actuellement, 8 % des Canadiens possèdent déjà un chalet. Or, seulement 17 % d'entre eux prévoient vendre leur chalet au cours des deux à trois prochaines années.

« En 2003, il y aura quatre Canadiens à la recherche de résidences de villégiature pour chaque propriétaire de chalet qui planifie la vente de sa propriété, a affirmé une vice-présidente de Royal LePage, Sherry Chris. Cette pénurie au niveau de l'offre continuera à pousser les prix à la hausse à travers le pays. » M^{me} Chris a expliqué qu'en raison du niveau peu élevé des taux d'intérêt, plusieurs personnes délaissent le marché financier pour investir dans l'immobilier. En outre, l'arrivée des Américains dans plusieurs marchés contribue à augmenter la demande.

Il n'est plus rare de voir un vendeur recevoir plusieurs offres pour sa propriété.

« Les acheteurs de chalets doivent être prêts à agir rapidement et à faire la guerre d'un moment à l'autre, a commenté Peter Reindler, un agent de Royal LePage dans les Cantons-de-l'Est. Toutes les propriétés à un prix et à un emplacement adéquats sont su-

jets à une forte demande et ne demeureront pas longtemps sur le marché. »

Au Québec, l'emplacement le plus recherché, c'est sur le bord d'un lac ou d'un cours d'eau.

« La tendance est à la hausse pour les prix des bords de l'eau, et même pour les terrains avec une simple vue sur l'eau », a affirmé Marie-Anne Dion, une agente du Groupe Sutton à Sherbrooke.

Pour un terrain situé sur le bord de l'eau dans les Cantons-de-l'Est, il faut prévoir au moins 100 000 \$. Et on n'a pas encore parlé du chalet.

Selon Royal LePage, un chalet standard sur un terrain situé au bord du lac Brome ou du lac Memphrémagog coûtera 250 000 \$ cette année, comparativement à 220 000 \$ en 2002.

Sur le bord du lac Champlain, un chalet standard devrait coûter 225 000 \$.

M^{me} Dion a cependant rappelé que certaines personnes préféraient des terrains plus éloignés des cours d'eau, considérés comme trop achalandés ou trop bruyants.

« Les fermettes deviennent très populaires, a-t-elle déclaré. On y a la possibilité d'avoir de petits animaux. »

On parle alors de construction neuve, ou encore de vieilles résidences rénovées de fond en comble. Si c'est trop difficile, on démolit tout simplement la résidence et on reconstruit.

Dans les Laurentides, c'est au Mont-Tremblant que les chalets sont les plus chers, avec des prix de 225 000 \$ à 250 000 \$.

« Ça a toujours été un endroit de prestige », a commenté M^{me} Pinard.

Les prix ont également subi une sérieuse hausse à Saint-Jovite, une ville de services qui dessert maintenant la population qui travaille à Mont-Tremblant.

« Mais si quelqu'un ne recherche pas nécessairement un bord de l'eau et est prêt à avoir un chalet en périphérie, on peut trouver quelque chose qui a du bon sens », a assuré M^{me} Pinard.

**Huit pour cent des
Canadiens possèdent
déjà un chalet. Or,
seulement 17 %
d'entre eux prévoient
vendre leur chalet au
cours des deux à
trois prochaines
années...**